

NEUVECELLE 98



LE CONSEIL MUNICIPAL
ET L'EQUIPE DE RÉDACTION
REMERCIENT BIEN SINCÈREMENT
TOUTES LES PERSONNES ET SOCIÉTÉS
QUI PAR LEUR INSERTION PUBLICITAIRE
ONT CONTRIBUÉ A LA RÉALISATION
DE CE BULLETIN MUNICIPAL.

Page de couverture :

Vue de Grande-Rive

En haut à droite :

*Armoiries des seigneurs de Neuvecelle
(XIIe siècle)*

*Héraldique : De gueules au lion d'or armé et
lampassé de sable*

Devise : UBIQUE (partout).

*Tirage en 1550 exemplaires
Imp. Bochaton S.A. - Evian*

EQUIPE DE RÉDACTION DE CE BULLETIN :
CETTOUR CAVE Elisabeth - CHAFFANEL Bernard
DEAL Quentin - DUFRESNE Cyril - HEILIGENSTEIN Daniel
MARTIGNIERE Pascal - MEYNET Raphaël
PERNET Charles - PITTET Martine
SANNICOLO Catherine - VISSUZAINNE Françoise

TEDECO

• INSPECTION TÉLÉVISÉE
DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

• TEST D'ÉTANCHÉITÉ
A BASSE PRESSION D'AIR

6, rue de Chamechaude - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 26 52 22 - Fax 04 76 26 83 90



HOTEL ROYAL

Le Café Royal

Une cuisine alliant tradition et créativité
à savourer dans un décor Belle Epoque
sous les coupoles ornées des fresques
de Gustave Jaumes

Déjeuner et dîner

Ouvert à tous

Réouverture de l'Hôtel Royal
le 6 février 1998

Réservation au 04 50 26 85 00

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Comptes administratifs 1996 et budgets 1997	5
Concours communal des maisons fleuries	9
Concours départemental du fleurissement des communes	11
Du sport à Neuvecelle	13
Etat-Civil 1897 et 1997.....	14
La vie scolaire neuvecelloise	16
Chronique des associations :	
Handball	21
Espace danse.....	21
Bibliothèque.....	22
Donneurs de sang	22
Neuvecelloise	23
Gym nouvelle forme.....	25
Lou nové chatni	25
Ecole du chat.....	25
Restaurant scolaire	26
Club de l'amitié	27
Les hirondelles sont de retour	28
Les mères de famille en balade à Aoste et au Grand-Saint-Bernard	29
Les réunions du Conseil Municipal en 1997	30
Naissance de Neu'echos.....	33
Les permis de construire délivrés en 1997	35
Qui reconnaissez-vous ?.....	36
Nos joies... nos peines... nos vœux.....	37
Vie pratique.....	38
Index des principaux articles parus dans les bulletins 1 à 19 par mots clés	44

*L'équipe de rédaction
vous présente
ses meilleurs vœux*

HOTEL
RESTAURANT

Le Moulin à Poivre

- Tartiflette dès 55 F. • Spécialités du terroir
- Grillades et salades parties près de la piscine
- Filets de perches
- Tartiflette à emporter : 38 F.

ROUTE D'ABONDANCE - NEUVECELLE - TÉL. 04 50 75 21 84

50 F. A GAGNER
sur 250 F. d'achat
sur présentation de cette annonce
à nos amis lecteurs du bulletin



Jean-Paul BONDAZ

PEINTURE - TAPISSERIE
RAVALEMENT FAÇADE

"La Gloriette" Montigny - 74500 MAXILLY
Tél. 04 50 75 30 17

ENVIE DE VOUS DÉTENDRE L'ESPACE THERMAL EVIAN

vous propose

- CLUB FORME
- INSTITUT DE BEAUTÉ
- SOINS THERMAUX RELAXANTS
- KINÉSITHÉRAPIE
- DIÉTÉTIQUE



Renseignez-vous
au **04 50 75 02 30**

novarina matériaux



128, Boulevard
de la Corniche
THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 25 98

PROMATER
TOUS LES MATERIAUX DU BATIMENT

SAT AUTOCARS

11, av. J.-Ferry - 74202 THONON
Tél. 04 50 71 00 88 + - Fax 04 50 71 89 85

Location d'autocars de 20 à 53 places

**TOUS VOYAGES ORGANISÉS
ET SÉJOURS EN FRANCE
ET A L'ETRANGER
POUR GROUPES ET INDIVIDUELS**

Devis gratuits sur demande

agence léger

TRANSACTION
GESTION
LOCATION

Le Front de Lac - Place d'Allinges
74502 EVIAN Cedex
Tél. 04 50 75 05 44 - Fax 04 50 70 70 52

Le Mot du Maire

Les moyens modernes de communication permettent de se déplacer relativement facilement dans une immense agglomération qu'est le bassin du Lac Léman. Il y a des endroits où l'on travaille, d'autres où l'on habite... Neuvecelle fait partie des communes où l'on réside plus qu'on ne travaille. Sur les 900 actifs que compte la commune, environ un tiers travaille dans l'agglomération d'Evian-Neuvecelle, un tiers dans l'agglomération de Thonon et le dernier tiers en Suisse, essentiellement dans les cantons de Vaud et Valais.

Pour que les communes de résidence ne deviennent pas des "communes dortoirs" ou ne restent simplement des "banlieues", l'organisation de la vie locale repose essentiellement sur l'activité associative. En 20 ans, ce ne sont pas moins de 15 associations qui se sont créées à Neuvecelle, regroupant environ 400 adhérents. Chacune a ses lieux de réunion privilégiés mais les regroupements se font dans les salles de l'école. C'était une solution satisfaisante tant que le nombre de participants était compatible avec la dimension des locaux. Aujourd'hui se pose le problème d'un lieu d'accueil plus approprié.

Le conseil municipal s'est réuni le 4 septembre pour débattre du sujet. Différentes implantations ont été envisagées, soit sur des sites appartenant à la Commune, soit sur des sites réservés, soit également sur des sites à acquérir. Finalement le choix s'est porté sur le secteur de l'église. Perçu aujourd'hui comme un carrefour peu structuré, ce secteur demande à être réorganisé, une salle d'animation pouvant être l'élément fédérateur du projet.

Actuellement le site ne comporte pas d'emplacement où la salle pourrait être implantée de façon évidente. Bien que le montant du projet ne le justifie pas, un concours a été lancé auprès de 3 cabinets d'architectes avec mission de proposer une recomposition de l'ensemble des espaces publics existants, y compris les voies, leurs intersections et les stationnements, pour dégager la future assiette du projet. L'ensemble du bâti articulé autour de l'église, du château, de la cure et des hôtels en font un site privilégié. La salle devra tenir compte de cet environnement et s'y intégrer sans en bouleverser l'harmonie par une architecture spectaculaire ou trop symbolique.

L'objectif est de revitaliser le secteur de l'église en y implantant un équipement valorisant par son image et son usage à caractère public marqué. Volontairement le projet n'a pas été appelé "Maison des Associations" ou "Salle des Fêtes" car sa vocation comporte un volet culturel et de représentation. En particulier, certaines utilisations de la salle d'animation pourront être liées au potentiel touristique de l'agglomération : expositions, concerts et spectacles.

Lieu de rencontre, la salle projetée ne sera pas seulement un équipement nécessaire à une population de 2 500 habitants, mais tout simplement un lieu de vie à la disposition des citoyens.

Louis Duret,
Maire.

PERNOLLET

ESPACES VERTS
JARDINS
PÉPINIÈRES

25, avenue de Larringes - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 26 41

2 bis, avenue des Mémises - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 35 49

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

R. SANNICOLO et Fils



CHAMPANGES - Tél. 04 50 73 40 02
NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 62 61

Banque Laydernier

Groupe Crédit du Nord

EVIAN : 15, rue Nationale
Tél. 04 50 75 17 00
Agence ouverte du lundi au vendredi



Chez **DANIC**
RESTAURANT

EVIAN TÉL. 04 50 75 09 44

CHRISTAUD

La compétence d'une équipe

Fourniture de matériels
pour adduction d'eau TP
arrosage enterré

Zone commerciale Grand Epagny Ouest
Route de Bellegarde 74330 SILLINGY
Tél. 04 50 22 54 96 - Fax 04 50 22 58 84



CHARPENTE - COUVERTURE
ISOLATION - RÉNOVATION

Hubert BUISSON

74500 NEUVECELLE
TÉL. 04 50 75 30 10 + 04 50 70 72 50

Compte Administratif (budget principal M11) 1996

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

60 Denrées et fournitures	289.243,47
61 Frais de personnel	2.250.071,18
62 Impôts et taxes	16.577,00
63 Travaux et services extérieurs	1.101.251,11
64 Participations et contingents	1.559.753,55
65 Allocations et subventions	164.000,00
66 Frais de gestion générale	475.080,61
67 Frais financiers	1.050.194,44
82 Charges antérieures	30.138,42
83 Prélèvement pour dép. d'investissement ..	2.021.517,15
TOTAL	8.957.826,93
Excédent de clôture - Fonctionnement	3.186.076,32

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

70 Produits de l'exploitation	661.047,93
71 Produits domaniaux	93.109,86
72 Produits financiers	102,32
73 Recouvrements - subventions	346.449,62
74 Dotations versées par l'Etat	2.439.720,37
75 Impôts indirects	1.151.952,26
76 Impôts directs autres que contributions ...	22.933,00
77 Contributions directes	4.675.473,47
78 Travaux d'équipement en régie	139.858,44
79 Produits exceptionnels	4.320,47
82 Produits antérieurs	2.608.935,51
TOTAL	12.143.903,25

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

13 Frais extraordinaires	29.426,40
14 Taxe locale d'équipement	139.858,44
16 Remboursement du capital des emprunts ...	816.184,82
18 Règlement des dettes à long ou moyen terme	160.635,76
21 Acquisition de biens meubles et immeubles	170.803,51
23 Travaux de bâtiment et génie civil	4.945.816,51
27 Dépôt et cautionnement versé	2.480,00
TOTAL	6.265.205,44

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

10 Subventions d'équipement, dons et legs ...	931.840,00
11 Prélèvement sur recettes de fonctionnement	2.021.517,15
14 Participation à des travaux d'équipement ...	886.949,00
16 Produits des emprunts	1.646.781,00
21 Aliénation biens meubles et immeubles	778.118,29
TOTAL	6.265.205,44
Restes à réaliser : dépenses	2.174.500,00
recettes	438.950,00

Compte Administratif (eau et assainissement M49) 1996

SECTION D'EXPLOITATION DÉPENSES

60 Achat et variations des stocks	129.003,07
61 Autres achats externes	22.120,49
62 Autres services extérieurs	327.042,53
63 Impôts taxes et versements	667.940,35
64 Charges de personnel	192.223,93
66 Charges financières	233.865,95
68 Dotations aux amortissements	378.690,00
TOTAL	1.950.886,32
Excédent de clôture - exploitation	146.095,15

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

70 Vente de produits fabriqués	1.921.958,19
75 Autres produits de gestion courante	4,08
77 Produits exceptionnels	175.019,20
TOTAL	2.096.981,47

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

13 Subventions d'investissement	175.019,00
16 Emprunts et dettes assimilées	198.059,88
21 Immobilisations corporelles	226.374,83
23 Immobilisations en cours	95.499,53
27 Titres immobilisés	338.566,40
TOTAL	1.033.519,64

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

10 Apports, dotations et réserves	433.362,56
13 Subventions d'investissement	48.000,00
28 Amortissement des immobilisations corporelles	378.690,00
TOTAL	860.052,56
Déficit de clôture - Investissement	-173.467,08
Excédent de clôture - Exploitation	146.095,15
Déficit de clôture - Investissement	-173.467,08
Excédent antérieur - Investissement	69.395,27
Résultat global	42.023,34

Budget Principal M14 1997

PRIMITIF ET SUPPLÉMENTAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

60 Achats et variations de stocks	735.640
61 Services extérieurs	830.000
62 Autres services extérieurs	424.700
63 Impôts, taxes, versements assimilés	53.170
64 Charges de personnel	2.264.600
65 Autres charges de gestion courante	2.183.515
66 Charges financières	1.154.784
67 Charges exceptionnelles	5.000
023 Virement à la section d'investissement	5.183.027
TOTAL	12.834.436

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

70 Vente de produits fabriqués, prestations	295.000
73 Impôts et taxes	6.373.024
74 Dotations, subventions et participations	2.685.088
75 Autres produits de gestion courante	88.789
76 Produits financiers	46.600
77 Produits exceptionnels	154.859
013 Atténuation de charges	5.000
002 Excédent antérieur reporté	3.186.076
TOTAL	12.834.436

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

13 Subvention d'investissement	139.859
16 Emprunts et dettes assimilées	1.047.123
20 Immobilisations incorporelles	200.000
21 Immobilisations corporelles	3.401.271
23 Immobilisations en cours	5.835.492
45 Travaux pour le compte de tiers	28.764
TOTAL	10.652.509

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

10 Dotations	533.410
13 Subvention d'investissement	2.174.156
16 Emprunts et dettes assimilées	2.733.152
45 Travaux effectués pour le compte de tiers	28.764
021 Virement à la section d'investissement	5.183.027
TOTAL	10.652.509

Budget Annexe (eau et assainissement M49) 1997

PRIMITIF ET SUPPLÉMENTAIRE

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES

60 Achat et variations des stocks	174.830
61 Autres achats externes	25.260
62 Autres services extérieurs	347.444
63 Impôts taxes et versements	688.493
64 Charges de personnel	210.000
65 Pertes sur créances irrécouvrables	2.000
66 Charges financières	199.082
67 Autres charges exceptionnelles	5.000
68 Dotations aux amortissements	387.759
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	627.382
TOTAL	2.667.250

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES

002 Excédent antérieur reporté	146.095
70 Vente de produits fabriqués	2.016.190
76 Autres produits financiers	31.365
77 Produits exceptionnels	473.600
TOTAL	2.667.250

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

001 Déficit d'investissement reporté	104.071
13 Subventions d'investissement	473.600
16 Emprunts et dettes assimilées	205.691
21 Immobilisations corporelles	166.721
23 Immobilisations en cours	452.000
TOTAL	1.402.083

SECTION D'INVESTISSEMENT

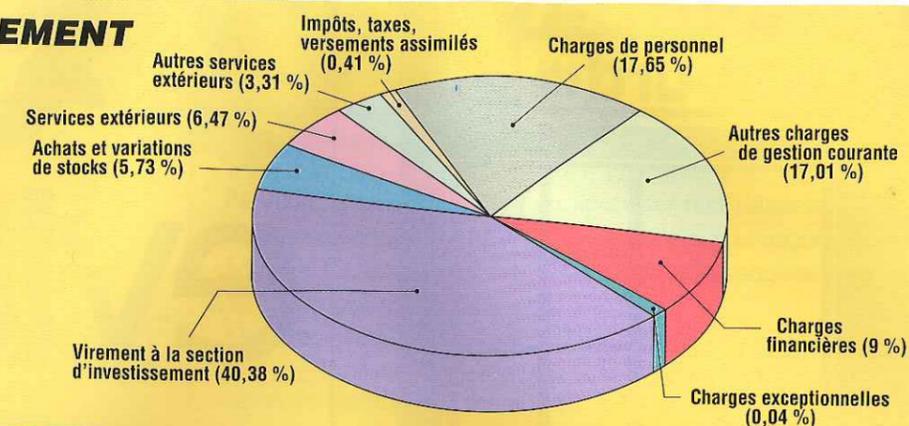
RECETTES

10 Apports, dotations et réserves	54.568
13 Subventions d'investissement	188.000
16 Emprunts et dettes assimilées	10.600
27 Titres immobilisés	133.774
28 Amortissement des immobilisations corporelles	387.759
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	627.382
TOTAL	1.402.083

BUDGET 1997 (comptabilité M 14 : BUDGET PRINCIPAL) (primitif et supplémentaire)

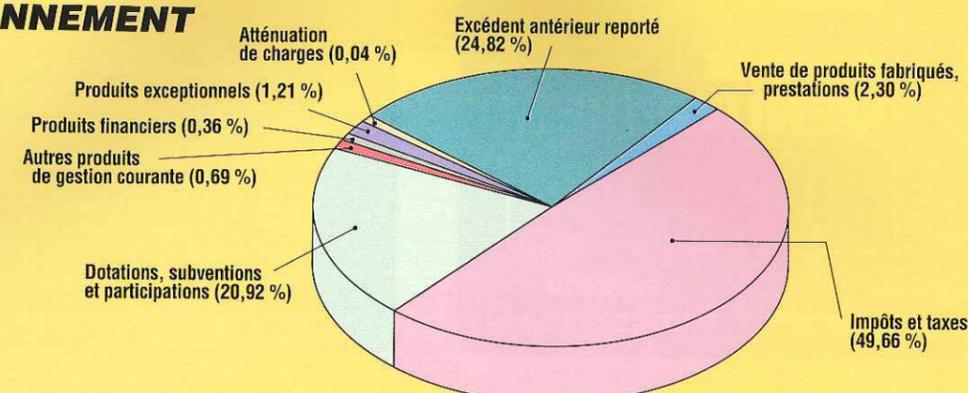
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



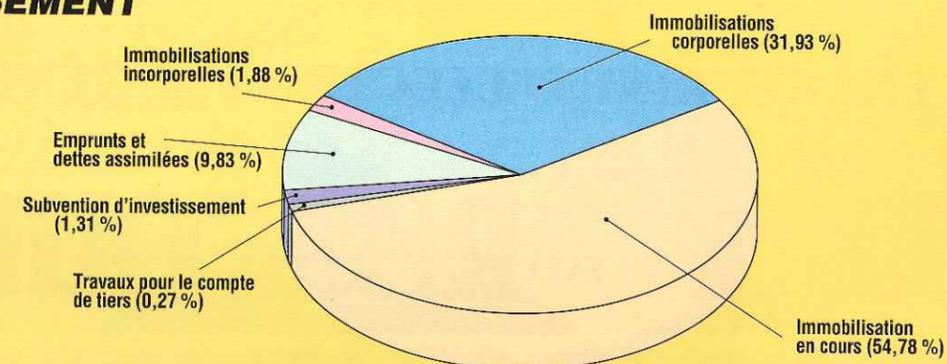
FONCTIONNEMENT

RECETTES



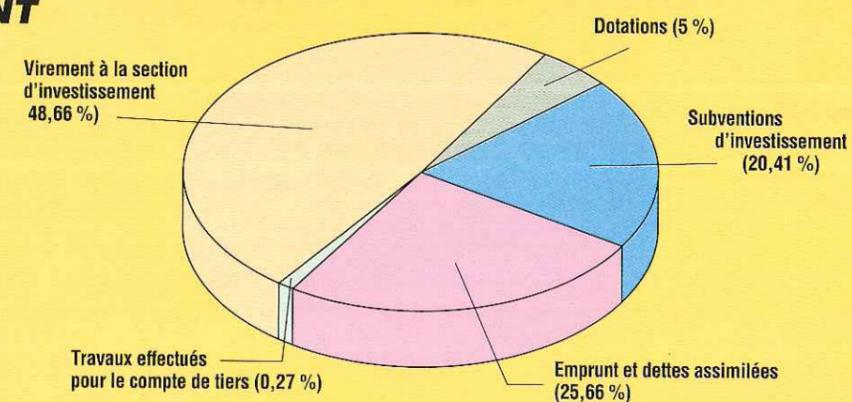
INVESTISSEMENT

DÉPENSES

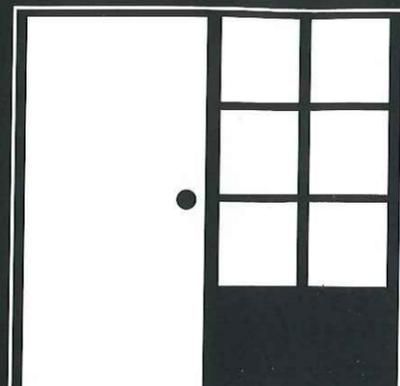


INVESTISSEMENT

RECETTES



**Gedimat
Lombard**



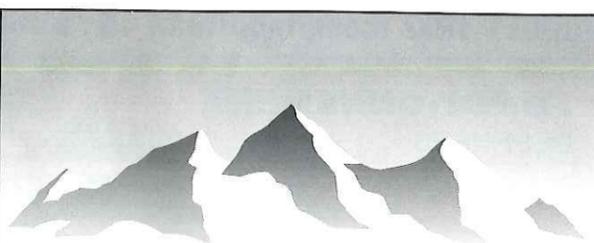
MENUISERIES

EVIAN

THONON

Tél. 04 50 75 02 28

Tél. 04 50 71 00 04



evian

Née de la pluie et de la fonte des neiges,
l'eau d'EVIAN prend sa source
au cœur des Alpes millénaires.

C'est là que pendant de longues années,
elle suit un parcours souterrain connu
d'elle seule à travers un filtre naturel unique,
constitué de roches et de sable fin.
Lentement, elle se purifie et se charge
en minéraux essentiels à la vie.
C'est ainsi que la montagne lui transmet
sa minéralité spécifique, équilibrée
en calcium et en magnésium pour que,
jour après jour, l'eau minérale d'EVIAN
vous transmette les forces de la montagne.

ENTREPRISE D'ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

**S.A.R.L. R. JACQUIER
électricité**

**CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ECLAIRAGE PUBLIC**

**MAXILLY SUR LÉMAN - 74500 EVIAN LES BAINS
TÉL. 04 50 75 22 52**

Concours des Maisons Fleuries

La visite de la Commune par le jury et les membres accompagnateurs a eu lieu le samedi 2 août 1997.

Le jury était composé de :

- Monsieur René LAMY, fleuriste en retraite, membre du jury du fleurissement départemental,
- Madame Gabrielle MEYNETRET, Conseillère municipale de BONNEVILLE, membre du jury du fleurissement départemental,
- Madame Josiane CLAIMAND, conseillère municipale,
- Monsieur Robert FLORET, entrepreneur paysagiste en retraite.

Membres accompagnateurs :

- Monsieur Charles PERNET, maire-adjoint,
- Monsieur Marc POLETTI, agent technique qualifié au sein des services techniques municipaux.

CLASSEMENT

1^{ère} CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE

- | | |
|---|--|
| 1 ^{er} AUGERT Jean-Noël - 340 avenue de Valère | 14 ^e BURNET Christian - 270 avenue du Flon |
| 2 ^e TRINCAT François - 245 rue du Pré des Portes | 15 ^e CURDY Pierre - 221 avenue de Maraîche |
| 3 ^e FELICI Yves - 277 chemin des Confertes | 16 ^e PISSARD Joseph - 1654 avenue de Milly |
| 4 ^e BUTTAY Paul - 525 avenue de Lécherot | 17 ^e PAGNIER Pierre - 228 rue du Parc de l'Abbaye |
| 5 ^e BONNEVIE Gilbert - 186 route de Grande Rive | 18 ^e MILANI René - 277 avenue de Milly |
| 6 ^e BOCHATON François - 32 avenue du Flon | MOILLE Jeanne - 474 avenue de Milly |
| 7 ^e GUDEFIN Dominique - 478 avenue du Flon | 20 ^e LYET André - 250 H impasse des Oiseaux |
| 8 ^e JACQUIER Marcel - 549 avenue de Maxilly | ALPHONSE Joseph - 906 avenue d'Evian |
| 9 ^e DUCOMMUN Hortense - 652 B avenue de Valère | 22 ^e VERGNAUD Henri - 141 avenue des Tours |
| 10 ^e LAIDIN Alain - 301 route de Grande Rive | 23 ^e VALETTE Jean - 250 G impasse des Oiseaux |
| MINAM-BORIER Bernard - 8 parc d'Ausnières | 24 ^e LECOEVRE Georges - 28 chemin des Codes |
| 12 ^e PERTUISET Marcel - 68 avenue du Flon | 25 ^e MARZOLF Mathias - 296 E impasse des Abbés |
| BURNAT Gérard - 240 chemin des Confertes | 26 ^e OLIVIER Max - 96 route de Thollon |
| | 27 ^e BURNET Patrick - 282 route de Grande Rive |
| | BULTEL Jean - 58 avenue Rouffin |



Maison de M. et M^{me}
Jean-Noël AUGERT,
1^{er} prix de la
première catégorie
(maisons avec jardin
très visible)

- 29° BROUSSENG Jeanine - 18 rue du Parc de l'Abbaye
CHENIN Claude - 103 impasse du Stade
DECURNINGE Marcel - 93 chemin des Houches
- 32° NURCHI Francesco - 296 F impasse des Abbés
- 33° MOREL-CHEVILLET Alain - 70 chemin des Houches
BLANC Robert - 378 B avenue de Verlagny
LAZARETH Michel - 282 avenue de Lécherot
TARRAND Roger - 38 avenue Seuvay
- 37° PICHOT Joséphine - 216 avenue de Montigny
VESIN Marguerite - 52 A chemin des Peupliers
SAUVAGE Marguerite - 229 avenue du Club Hippique
DUBOISSET Alfred - 169 avenue du Flon
- 41° MORAND Gérard - 179 chemin de chez Duret
MATHONNET Michel - 285 rue du Pré des Portes
- 43° POUX René - 196 A impasse des Fleurs
- 44° ROUSSEY Raymond - 382 avenue de Maxilly
LAZARETH Micheline - 220 avenue de Lécherot
BELLON Jean-Paul - 62 chemin de Gravanne
- 47° BUBEL Gerlinde - 652 A avenue Valère
- 48° GOY Joseph - 1155 avenue d'Evian
- 49° LACROIX Gilbert - 1503 avenue d'Abondance
BUTTAY Marcel - 442 B avenue de Verlagny
RUSCITO Jean-Michel - 92 avenue du Bois du Feu
- 52° BLANC Gabriel - 229 avenue de Milly
- 53° LUGRIN Martial - 598 J impasse du Flon
- 54° BONDAS Louise - 229 A avenue du Club Hippique
- 55° DEMIAUX Jean-Michel - 172 C parc de Maraîche
SOSTARIC Valentin - 179 chemin des Confertes
- 57° DUCOMMUN Louis - 15 impasse des Chênes
- 58° DOS SANTOS José - 1198 avenue de Milly
- 59° BRON Charles - 100 chemin des Peupliers
- 60° MORAND Ludovic - 134 avenue de Lécherot
PRUNIER Yvette - 196 C impasse des Fleurs
- 62° BUTTAY Jean-Baptiste - 251 avenue de Lécherot
- 63° REBET Louis - 125 avenue Rouffin
- 64° BEAUGHEON Daniel - 4 parc d'Ausnières

MENTIONS SPECIALES :

- CLAIMAND Josiane - 43 avenue de Milly
CHAPUIS Etienne - 184 parc des Vernes
BESSON Sylvie - 769 D impasse du Gavot
BEAUGHEON Gil - 964 avenue de Valère
FOREL Serge - 893 avenue de Maraîche
LAZARETH Antoine - 671 avenue de Milly

**2° CATÉGORIE :
DECOR INSTALLE SUR LA VOIE PUBLIQUE**

- 1° FINCATO Lucien - 48 rue du Lac
2° MOROSATO Aurèle - 114 avenue de Montigny
3° DJOUAMA Saci - 1357 avenue de Milly
4° GRANJUX Jean - 88 avenue de Verlagny
5° PICCOT Yves - 174 avenue de Verlagny
6° CHESSEL Eugène - 83 avenue Seuvay
7° MORAND Alphonse - 95 avenue de Verlagny

**3° CATÉGORIE : BALCONS OU TERRASSES
SANS JARDINS VISIBLES**

- 1° HUCHET Jean-François - Le Clos Chenevière
2° TARRAND Marcel - Résidence le Milly
3° MORAND Louis - 785 route de Grande Rive
4° DEFOLY Claude - 793 route de Grande Rive
5° JACQUIER Fernand - 3 avenue de Verlagny
6° BOUTILLIER Dominique - 277 passage de la Creusaz
7° REBET Henri - 483 avenue Seuvay
8° VUADENS Luc - Le Clos Chenevière
9° PANNEQUIN Paul - 137 A chemin des Confertes
MAGNIN Guy - 442 avenue Seuvay
11° LEVRAY Bernadette - 114 route de Grande Rive
12° LAINE Bernard - 49 avenue de Maraîche
BRIGNONE Patrick - 837 route de Grande Rive
14° MAGNIN Philippe - Le Clos Chenevière
BRIDIERS Eric - Le Clos Chenevière
16° LEONARDUZZI Fabrice - Le Clos Chenevière
17° GALLION Jocelyne - Le Clos Chenevière
18° MONNIER Gérard - 322 B impasse des Abbés
19° LEONARDUZZI Alexandre - Le Clos Chenevière
20° HAON Marcelle - 474 avenue de Maraîche
MARCHAT Isabelle - Le Clos Chenevière
22° DUCRET Christophe - le Clos Chenevière
23° VERJUS Guy - 322 C chemin des Houches
POUDEROU Pierre - Le Rond Point
25° AUZOUX Jackie - 322 D chemin des Houches
26° MORAND Alain - 586 avenue de Maxilly
BURQUIER Andrée - 853 avenue de Milly
VIOLLAT Germaine - Résidence le Milly
29° CHENAL LAURENT Fabrice - Le Clos Chenevière
30° CHAPUIS Jean - 198 avenue Seuvay
31° DELCROIX Marc - Le Gallia
WEIDNER Nathalie - Le Clos Chenevière
33° TURPIN André - Le Gallia

MENTIONS SPECIALES :

- CHAFFANEL Bernard - le Clos Chenevière
MARTIGNIÈRE Pascal - 43 parc des Vernes

**5° CATÉGORIE : IMMEUBLES COLLECTIFS
COMPRENANT AU MOINS 6 APPARTEMENTS**

- 1° VILLA CHIPOUNE - 81 route de Grande Rive
2° LA GRANGE - 41 chemin de chez Duret

**6° CATÉGORIE : HOTELS - RESTAURANTS
COMMERCES - CAFÉS AVEC OU SANS JARDINS**

- 1° LA VERNIAZ - 1404 avenue du Léman
2° L'ERMITAGE - 1230 avenue du Léman
3° LE BOIS RAME - 715 avenue de Lécherot
4° CHEZ DANIC - 12 rue du Lac
5° CAFÉ DE LA MAIRIE - 75 avenue de Montigny
6° LE PANORAMA - 250 rue du Lac
7° PIZZERIA ADOC ET FOESE - 260 rue du Lac
8° CHENAL LAURENT Pierre - 1331 avenue d'Abondance

MENTION SPECIALE :

LE ROYAL

7° CATÉGORIE : FERMES

- 1° Les enfants de Rosine JACQUIER - 699 avenue de Maxilly

A partir du concours communal de 1998, les 7 catégories traditionnelles de classements seront remplacées par la nomenclature suivante :

- 1 Maisons avec jardin visible de la rue
2 Maison sans jardin visible de la rue
3 Maisons traditionnelles
4 Balcons ou terrasses type immeuble collectifs (minimum 4 appartements)
5 Murs (murs aveugles, murs de garage, murs de pierre...)
6 Décor floral installé sur la voie publique
7 Commerces et restaurants
8 Hôtels
9 Campings (proposés par les communes en mai, lors de l'inscription au concours des villes et visites du jury départemental en juillet 97)
10 Immeubles collectifs de type chalet (minimum 4 appartements)
11 Immeubles collectifs de type urbain (minimum 4 appartements)

Concours Départemental des villes et villages fleuris de la Haute-Savoie

Le jury départemental a visité notre Commune le jeudi 17 juillet 1997 et a particulièrement apprécié les améliorations apportées à l'entretien et au fleurissement des alentours de la mairie et des principaux points d'entrée dans Neuvecelle.

La compétence et le travail passionné de notre équipe municipale se traduisent par une nouvelle progression de 2 places au palmarès avec la note remarquable de 71,30 (+ 5,80 points).

Le rappel du classement des 5 dernières années ainsi que la lecture du palmarès 1997 prouvent qu'une fois encore nos couleurs ont été fort bien défendues et que les artisans de ce fleurissement ont droit à toutes nos félicitations et à nos encouragements.

**CLASSEMENT DE LA COMMUNE
DE NEUVECELLE**

Année	Rang	Note / 100
1993	23°	54,37
1994	17° / 36	62,75
1995	17° / 39	65,50
1996	15° / 37	65,50
1997	13° / 33	71,30

**PALMARÈS 1997 - CATÉGORIE 2 : PLAINE
COMMUNES DE 1 000 À 5 000 HABITANTS**

1° prix	Anthy sur Léman	85,30
2° prix	Viuz en Sallaz	84,25
3° prix ex aequo	Sévrier	82,00
3° prix ex aequo	Saint Jorioz	82,00

5° prix	Argonney	81,00
6° prix	Archamps	80,75
7° prix	Pringy	80,00
8° prix	Messery	78,40
9° prix	Pois	78,00
10° prix ex aequo	La Balme de Sillingy	72,25
10° prix ex aequo	Thyez	72,25
12° prix	Lugrin	72,00
13° prix	Neuvecelle	71,30
14° prix	Frangy	70,60
15° prix	Magland	67,25
16° prix	Menthon	67,00
17° prix ex aequo	Saint Jeoire	66,25
17° prix ex aequo	Saint Cergues	66,25
19° prix	Marignier	65,75
20° prix	Ayze	65,25
21° prix	Saint Martin Bellevue	65,00
22° prix	Chens sur Léman	63,25
23° prix ex aequo	Villaz	63,00
23° prix ex aequo	Saint Félix	63,00
25° prix	Allinges	60,25
26° prix	Contamine sur Arve	60,00
27° prix	Doussard	59,00
28° prix	Chavanod	58,00
29° prix	Sciez	56,00
30° prix	Marin	53,00
31° prix	Thorens les Glières	51,00
32° prix	Groisy	50,50
33° prix	Sales	47,50

SAVOIE TOPO SERVICES

BUREAU D'ETUDES

MM. MALLINJOURD ET BOSSUS

- Certificat d'Urbanisme
- Relevés et plans de terrain
- Topographie - Cubatures
- Projets d'aménagements
- Implantation villas, bâtiments, routes
- Repérage de réseaux (eau potable, etc...)

Avenue de Maxilly - Parc des Vernes
74500 NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 65 36

SABATIER MONNIN

AMEUBLEMENT
DÉCORATION

Exposition : 11, avenue d'Abondance
(face à l'hôpital)

74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 04 28
Fax 04 50 74 60 00

➔ Consultez l'annuaire électronique
Norm : SABATIER-MONNIN
Loc : EVIAN
Dépt : 74

AGENCE LEHMANN IMMOBILIER

VENTES
ACHATS
LOCATIONS



1, place du Port - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 44 77 - Fax 04 50 70 76 59



AGENT OFFICIEL
CITROËN

GARAGE GRÉPILLAT

Vente neuf et occasion
Mécanique
Carrosserie
Lavage haute pression
en libre service

Avenue de Maxilly - 74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 25 57

INDIAN'S PONEY CLUB



Dominique et Pierre MARTINERIE

PONEY - CHEVAUX
LEÇONS - PROMENADES - PENSION

74500 NEUVECELLE (sous l'Eglise)
Tél. 04 50 75 31 42

CHARVET THONON

PRODUITS PETROLIERS TOTAL

LIVRAISON DE FIOUL - GAZOLE - CHARBON - LUBRIFIANT -
CHARBON DE BOIS • PRESTATION D'ENTRETIEN -
D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE (DEVIS GRATUIT)

Une nouvelle adresse pour mieux vous servir

7, rue des Arcouasses
Z.I. de Vongy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. inchangés : 04 50 71 26 43
04 50 71 25 70 - 04 50 75 07 28

FIOUL
PREMIER
TOTAL

DU SPORT A NEUVECELLE

En 1984, le bulletin municipal consacrait une page aux projets de la commission municipale des sports et annonçait le démarrage, grâce à «de courageux bénévoles», de l'école de hand-ball. Depuis, l'école de hand a bien grandi et la commune a fait l'acquisition du parc qui permet de grandes promenades avec un point de vue splendide. Dans l'élan, d'autres activités sportives se sont développées sur la commune : la gymnastique féminine, la danse...

Le samedi 20 septembre était la journée nationale du sport et le parc de Neuvecelle a été l'endroit idéal pour organiser une première dans ce domaine. Les neuvecellois ont montré leur esprit sportif en se retrouvant, en nombre, pour un après-midi très convivial. Les associations de la commune, à l'unisson, ont élaboré un programme qui, s'il n'a pas été suivi au pied de la lettre pour cause de petites pannes imprévues, a été totalement réalisé et apprécié : démonstrations de sports confirmés mais également initiations pour tout un chacun dans diverses disciplines : poney, gym, danse, trampoline... parcours en VTT, minutieuse découverte de la flore du parc ou livres pour ceux qui préféreraient la théorie. Tout cela n'était possible qu'avec la participation de nombreux bénévoles qui ont préparé cette journée avec professionnalisme. Un essai à renouveler puisque les participants ont su donner à cette journée un air de fête champêtre, dans le cadre bien agréable qui déjà en 84 semblait pouvoir être le lieu propice à des activités sportives. Ainsi les projets d'il y a quelques années se sont, petit à petit, réalisés... un bel espoir pour les projets d'aujourd'hui.

Claudine DELERCE



Etat Civil 1897

NAISSANCES

Le 3 janvier, Alice, Alphonsine LAZARETH, fille de André, cultivateur et de Augustine BORDET, ménagère.

Le 22 janvier, Jean-Claude MARILLET, fils de Clément, poseur et de Jeannette FORRAT, garde-barrière.

Le 9 février, Jacques, Pierre, Michel GREPILLAT, fils de François, Marie, Amédée, cultivateur et de Caroline GREPILLAT, filocheuse.

Le 12 février, Antoine, Edouard DUCRET, fils de Jean, cultivateur et de Séraphine DUCRET, ménagère.

Le 17 février, Albert, Joseph DUFOUR, fils de François, pêcheur et de Marie GREPILLAT, ménagère.

Le 18 février, Jules, César VIOLLAZ, fils de André, charpentier et de Françoise DEPRAZ, ménagère.

Le 2 mars, Virginie, Jeanne MAITRE, fille de Jean-Louis, cordonnier et de Thérèse, Françoise MILLET, ménagère.

Le 9 avril, Marthe, Joseph DELOMINI, fille de Auguste, garçon de café et de Zoé, Marguerite LAURENT, sans profession.

Le 1^{er} mai, Marie, Julie DEGRANGE, fille de François, Bélon, fermier et de Marie VIOLLAT, ménagère.

Le 29 mai, Jean, Joseph ESCLATTIER, fils de Annette ESCLATTIER, sans profession.

Le 3 juillet, Louis, René CHAPPUIS, fils de Isaac, Henri et de Antonie PEILLEX, sans profession.

Le 12 juillet, Jean, Marie DAMIENS, fils de Emile, journalier et de Sophie DUCRET, ménagère.

Le 13 juillet, Philomène, Léonie BOCHATON, fille de Jean-Claude, décédé et de Louise CHARPIN, ménagère.

Le 23 juillet, Céline, Gabrielle MICHOUX, fille de Auguste, François, jardinier et de Julie, Louise DURET, ménagère.

Le 2 août, Antoine, Marie DUCOMMUN, fils de Pierre, cultivateur et de Julie BLANC, ménagère.

Le 5 août, Francis, Marie BIDAL, fils de François, Alexis, cultivateur et de Joséphine, Pauline VESIN, ménagère.

Le 7 août, Marie, Louise PHILIPPE, fille de Léon, facteur et de Claudine LACROIX, institutrice.

Le 22 septembre, Maurice, Albert CHAPUIS, fils de André, cultivateur et de Thérèse GROBEL, ménagère.

Le 17 décembre, Alexandrine, Aimée ROSNOBLET, fille de Alexandre, meunier et de Eléonore BLANC, ménagère.

MARIAGES

Le 11 septembre, François ANDRE, cultivateur et Marie-Louise LAZARETH, couturière.

Le 16 octobre, Marie, François CHAMBAT, cultivateur et Marie-Louise LAZARETH, cultivatrice.

Le 27 novembre, Julien DUCRETTET, sans profession et Marie, Françoise TRINCAT, ménagère.

DÉCÈS

Le 1^{er} janvier, Lucie ECHERNIER épouse BRACONNAY, 75 ans.

Le 4 janvier, Marie, Françoise JACQUIER, 77 ans.

Le 11 janvier, Louise, Françoise BIDAL, 82 ans.

Le 12 janvier, Marie, François DEGRANGE, 72 ans.

Le 24 janvier, Jean, Marie DAMIENS, 78 ans.

Le 29 janvier, Marie, Claudine DURET, 78 ans.

Le 1^{er} février, Antoinette PEILLEX, 64 ans.

Le 9 février, Claudine GILLET, 84 ans.

Le 8 mars, Julie DELERCE, veuve DUFOUR, 61 ans.

Le 19 mars, Basile CHARLES, 71 ans.

Le 2 avril, Jacques BLANC, 73 ans.

Le 8 avril, Joséphine LAURENT épouse LAMOTHE, 63 ans.

Le 29 avril, Marie, Alexis MARCHAND, 51 ans.

Le 27 mai, Suzanne FERNEX épouse VIOLLAZ, 76 ans.

Le 29 mai, Jean, Maurice DAVID, 54 ans.

Le 28 juin, François BONNEVIE, 57 ans.

Le 9 août, Marie, Madeline BIDAL, 72 ans.

Le 31 août, Marie, Louise PHILIPPE, 23 jours.

Le 14 septembre, Jean-Louis LUGRIN, 59 ans.

Le 18 novembre, Geneviève CHAPPUIS, 67 ans.

Le 17 mai à Evian-les-Bains, Juliette, Marie VERGORI, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 295, parc de l'Abbaye.

Le 18 mai à Evian-les-Bains, Michelle, Isabelle RICHARD, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 580, avenue du Léman.

Le 5 juillet à Evian-les-Bains, Marine, Marie-Claude, Christiane LAMBERMONT, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 39 B, avenue Rouffin.

Le 6 juillet à Evian-les-Bains, Timothé, Nicolas BAISAMY, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 79, chemin du Chatelard.

Le 8 août à Evian-les-Bains, Léo, Lucas DE PICCOLI, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 474, avenue de Maraîche.

Le 3 septembre à Evian-les-Bains, Fabian, Roger, Germain DING, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 1828, avenue de Milly.

Le 8 septembre à Thonon-les-Bains, Laura, Marie-Françoise VILLARD, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 509, avenue de Lécherot.

Le 13 septembre à Evian-les-Bains, Laëtitia, Océane, Charline RIVA, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 7, rue de l'Opac, le Clos Chenevière.

Le 29 septembre à Evian-les-Bains, Chloé, Antoinette MINAM-BORIER, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 6 impasse du Gallia.

Le 15 octobre à Evian-les-Bains, Elsa, Denise HERNANDEZ, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 640 avenue de Maxilly.

Le 29 novembre à Evian-les-Bains, Tanguy, Eric, Christophe COSQUER, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 451, avenue de Forchex.

Le 3 décembre, à Evian-les-Bains, Kévin, James, Adrien GLAIZE, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 65, avenue de Verlagny.

Le 3 décembre à Evian-les-Bains, Rémi, Pierre HAMANT, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 119, route du Très Clos.

Le 4 décembre à Evian-les-Bains, Chloé, Elise TORRES, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, Le Gallia n° 41.

MARIAGES

Le 25 janvier, Florian, Marie, César CHAPUIS, chef de rayon bazar léger et Stéphanie, Marguerite, Yvonne BLANCHARD, caissière, domiciliés à Evian-les-Bains, 24 avenue des Mémises, le Bennev.

Le 12 avril, Bruno, Pierre, ROUQUET, médecin domicilié à Villaz, 1739, route de la Filière et Béatrice, Marguerite GOBERT, couturière, domiciliée à Neuvecelle, 5, rue de l'Opac.

Le 14 juin, Gaspard, Marie, Louis ALLEMAND, ouvrier d'usine, domicilié à Neuvecelle, 454 avenue de Maxilly et Térésa, Piedade CARDOSO MACHADO, femme de chambre, domiciliée à Evian-les-Bains, 35 avenue des Grottes.

Le 28 juin, Florent, Antoine, François BALLY, vendeur, domicilié à Evian-les-Bains, 7 route du Golf et Fabienne, Agnès VIGLIANO, esthéticienne, domiciliée à Neuvecelle, le Parc de l'Abbaye.

Le 5 juillet, Stéphane, Jean-Pierre CETTOUR CAVE, technicien de maintenance et Elisabeth, Marie, Jeanne BUTTAY, agent administratif, domiciliés à Neuvecelle, 691 avenue de Lécherot.

Le 30 août, Franck, Patrick, Edouard FLOURAC, caddy master et Florence, Annie COLOMBEY, opticienne, domiciliés à Neuvecelle, 1214, avenue d'Evian.

Le 6 septembre, Stéphane, André ROCH, Plombier, domicilié à Lugrin, impasse de Chez le Baron, Rys et Patricia, Marie, Françoise ROCH, assistant de gestion des PME PMI, domiciliée à Neuvecelle, 9 chemin des Houches.

Le 6 septembre, Raphaël, Michel GALLAY, électricien, domicilié à Publier, Avulligoz et Laurence, Françoise, Antoinette BESSON, fleuriste, domiciliée à Neuvecelle, avenue du Flon.

Le 13 septembre, Arnaud, Eugène VIOLLAND, informaticien et Anne-Cécile MORIN, étudiante, domiciliés à Seynod, 5 rue de la Jonchère.

Le 25 octobre, Jean-Yves ROYER, poissonnier et Jocelyne, Marguerite, Henriette MUDRY, institutrice, domiciliés à Neuvecelle, 438, avenue de la Creusaz.

DÉCÈS

Le 15 janvier, Monique, Paulette MARSAUD épouse SERVOZ, 64 ans, domiciliée à Neuvecelle, avenue de Montigny.

Le 6 février, Yvonne, Renée, Nelly DOUARCHE épouse RAVIER, 89 ans, domiciliée à Neuvecelle, 107, avenue des Châtaigniers.

Le 11 février, Paul, André, Eugène BONDAZ, 66 ans, domicilié à Neuvecelle, avenue du Club Hippique.

Le 14 mars, Albert, Claudius, Joseph LANGARD, 74 ans, domicilié à Neuvecelle, rue des Pêcheurs.

Le 21 avril, Alice, Augusta CHEVALLEY épouse SAGE, 89 ans, domiciliée à Neuvecelle, avenue de Forchex.

Le 12 juillet, Gabriel, Nicolas, Gustave RAVIER, 90 ans, domicilié à Neuvecelle, 107, avenue des Châtaigniers.

Le 7 août, Nathalie, Céline BIBOLLET veuve BOUE, 96 ans, domiciliée à Neuvecelle, Verlagny.

Le 18 août, Michel, Jules EUSTACHE, 69 ans, domicilié à Valence, 3, rue Condorcet.

Le 19 août, Jean Louis, Allain CHAPUIS, 58 ans, domicilié à Neuvecelle, 553, avenue de Milly.

Le 13 septembre, Noëlle, Pierrette BESSON épouse DUBOISSET, 82 ans, domiciliée à Neuvecelle, 169, avenue du Flon.

Le 17 septembre, Marie-Louise JACQUET veuve PIETZ, 90 ans, domiciliée à Evian-les-Bains, 49 B, avenue des Grottes.

Le 7 novembre 1997, Lakhdar NOUASRIA, 51 ans, domicilié à Evian-les-Bains, 47 bis, avenue des Grottes.

Le 2 décembre 1997, Edmond, François JACQUIER, 93 ans, domicilié à Neuvecelle, chemin d'Ausnières.

Etat Civil 1997

NAISSANCES

Le 6 janvier à Evian-les-Bains, Loïc, Jean, Maurice SAMSON, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 13, rue du Lac.

Le 17 janvier à Evian-les-Bains, Etienne, Christian VINCENT, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 93, chemin de chez Duret.

Le 21 janvier à Evian-les-Bains, Ophélie, Johanna, Mégane CANIAUX, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 9, rue de l'Opac.

Le 3 février à Evian-les-Bains, Florian, Marcel, Ghislain HENNUY, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, Le Gallia, bâtiment C.

Le 18 février à Evian-les-Bains, Valentin, Lionel LAPORTE, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 580, avenue de Verlagny.

Le 6 mars à Thonon-les-Bains, Axel, Nicolas HEILIGENSTEIN, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 151, chemin de chez Duret.

Le 13 mars à Evian-les-Bains, Clara, Christiane GARCIA, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, chemin des Houches.

Le 25 avril à Evian-les-Bains, Angélique, Corinne DEFLON, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 63, avenue de Maraîche.

Le 2 mai à Evian-les-Bains, Macha, Natacha BOGDANOVIC, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 1007, avenue d'Evian.

Le 10 mai à Evian-les-Bains, Maeva, Rebecca PEROTTIN, dont les parents sont domiciliés à Neuvecelle, 89 B, avenue de Milly.

Equipements K7

Ets Loridant Père et Fils

FABRICATION
ACCESSOIRES AUTO

74500 NEUVECELLE SUR EVIAN

Tél. 04 50 75 10 79

Télex : Loridant 385749 F

LA VIE SCOLAIRE EN MATERNELLE

Pour la rentrée scolaire du lundi 6 septembre 1996, l'équipe de l'école Maternelle se présente comme suit :

- Madame PELOSSE Colette maîtresse de la petite section «enfants de 3 ans»,
- Mademoiselle ROGNARD Marie-Agnès maîtresse de la moyenne section "enfants de 4 ans",
- Madame SOUTEYRAND Dominique maîtresse de la grande section "enfants de 5 ans",
- Monsieur BOUTEMY Philippe remplaçant de Marie-Agnès pour son congé maternité,
- Madame DESPLANQUES Bénédicte remplaçante de Dominique pour son congé maternité.

A la suite de deux mois de vacances, maîtresses et enfants ont un grand plaisir à se retrouver, malgré les petites difficultés du début de l'année.

L'école maternelle de NEUVECELLE accueille 50 garçons pour 30 petites filles.

Les premières neiges du mois de novembre ont vraiment apporté du bonheur aux enfants. Il est très important que les parents prennent conscience du plaisir que leurs chérubins éprouvent de jouer

dans la neige. Pour cela, pensez toujours à l'équipement pratique pour eux :

- salopette ou combinaison de ski,
- mouffes de neige,
- bottes de neige.

Sans cela, malheureusement votre enfant se trouve tout mouillé ou puni de regarder ses copains ou copines s'abandonner aux joies de l'hiver.

Parents, j'insiste, n'hésitez pas à les équiper.....

Le premier spectacle de l'année s'est produit le mardi 17 novembre au matin, Il fut finan-



Promenade au Royal Hôtel

cé par la coopérative scolaire. Tous les enfants étaient très heureux de remarquer qu'à la suite d'un coup de baguette magique, Bingo a vu sa taille diminuer. De jour en jour, renvoyé du cirque où il travaillait, il entreprit un voyage fantastique à la recherche d'un remède qui lui rendra sa taille normale.

Y arrivera-t-il avant d'avoir totalement disparu ? Le contenu de cette histoire est conçu à partir de chansons pour enfants ; Bingo est une autre approche du conte.

L'enfant entre dans l'imaginaire et participe de façon orale mais active au déroulement de l'histoire.

Ce jour-même, les enfants de grande section ont pris les chemins de Neuvécelle pour une visite au parc de l'hôtel Royal. Les élèves de Dominique étaient fin prêts pour le départ à 13 heures 45. Cet après-midi de novembre était légèrement ensoleillé. Main dans la main les enfants marchaient en rang, quelques mamans accompagnaient. Au long du chemin, certains d'entre eux se laissaient attirer par le ruisseau. Une petite conversation au passage avec les chevaux qui trottaient dans le grand champ près de l'église: "Il fait froid, le cheval a mis sa couverture". Arrivés à l'entrée du parc, Dominique, la maîtresse profite de demander aux enfants le nom des arbres qu'ils connaissent : "sapins, mélèzes, marronniers, bouleaux, tilleuls, noisetiers, érables".

Quelques élèves ont remarqué le reflet des arbres dans l'étang ou plus exactement dans le «Lac Lamartine» ainsi que des feuilles de nénuphars.

Passage près de la volière (où d'un volailler comme l'a si bien dit Jennifer). A l'abri des regards indiscrets, les enfants ont su profiter d'un magnifique mélèze aux longues branches retombantes sur le sol, pour proposer un arrêt goûter. Pour clôturer le plaisir de cette promenade, une rencontre géniale avec les daims, il y en avait au moins une vingtaine. Qu'est-ce qu'ils étaient beaux !...

Mais il fallait déjà penser au retour, celui-ci se fit par la grande passerelle qui traverse la route pour rejoindre le parc de l'Ermitage.

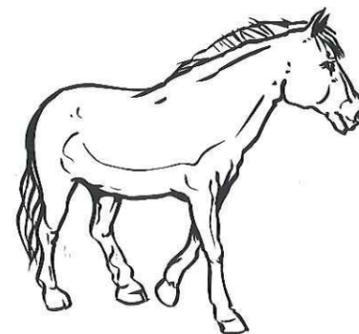
Malgré la morosité du plan vigipirate, l'école maternelle a essayé de vivre des fêtes de Noël dans la joie. Pour tous ces enfants, voici donc le programme :

LE JEUDI 19 DÉCEMBRE, grand goûter avec le Père-Noël et ses cadeaux apportés par les rennes de l'Association de Parents d'Elèves : bébé garçon, tracteur, vélo, des légumes, des boîtes de conserves pour les dînettes, une grande marchande, un théâtre de marionnettes.

Afin d'éviter la crise de foie, le goûter fut partagé de la manière suivante :

- les petits se chargeaient d'apporter quelques chocolats avec assiettes en carton et gobelets,
- les moyens : quelques mandarines et jus de fruit,
- les grands : des biscuits, brioches, pâtisseries maison.

LE VENDREDI 20 DÉCEMBRE au matin tous les enfants de maternelle et primaire se sont réunis pour fêter ensemble Noël, dans l'échange de quelques chants.



Poney Club - Classe des petits



Poney Club - Classe des moyens

LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE, dernière matinée avant les vacances, au revoir les enfants et à l'année prochaine.

Eh oui l'année 1997 est là ! Et nous continuons...

Dès le retour des vacances de Noël, les premiers jours de rentrée se sont déroulés légèrement sur les chapeaux de roue. Entre le plan vigipirate, la neige, je ne vous raconte pas les séances d'habillage et de déshabillage. Heureusement, une règle d'or à l'école maternelle : "priorité aux enfants dans la joie et la bonne humeur, patience, patience, patience....."

LE LUNDI 13 JANVIER 1997 régnait une ambiance euphorique à l'école maternelle.

Dès 9 heures du matin, les petits de maîtresse Colette se trouvaient fin prêts pour leur première séance de poney. Une fois arrivés au poney-club de Monsieur et Madame Martinerie, les enfants se sont séparés en deux groupes : l'un dans le manège et l'autre dans une salle chauffée afin de s'occuper sur diverses activités scolaires (dessins ou coloriages). Une fois dans le manège, avec Dominique, à tour de rôle, les enfants ont eu le grand plaisir de monter sur un poney. Ils avaient

le choix entre : Choucky, Oreille-Pâle, Blanche-Neige, Wapiti et Sucette. Pendant ce temps, 5 autres enfants écoutaient les explications pédagogiques données par Pierre : (exemples : Comment soigner un poney ? Comment le brosser ? Quelle est son alimentation ?).

Ils pratiquaient également quelques exercices de souplesse sur Billy.

Cette activité s'est déroulée sur 6 demi-journées.

Ce jour-même, dès 13 heures 30, la fête continue puisque cette fois-ci maître Philippe prit le relais en compagnie de ses élèves.

A la fin des 6 séances tous les enfants ont eu droit au diplôme "le baptême du poney".

Toujours ce même 13 janvier, qui est une date très appréciée aussi pour la grande section, les enfants débutèrent leur première séance de gymnastique à l'école du centre à Evian, conduits par le bus communal ; deux fois une heure par semaine jusqu'aux vacances de février.

LE JEUDI 23 ET LE VENDREDI 24 JANVIER, la grande section de maternelle profita des horaires aménagés des classes de primaire pour organiser deux après-midi de ski de fond aux Moises.

MARDI 11 FÉVRIER : CARNAVAL

Les enfants de l'école maternelle de Neuvécelle, se sont rendus jusqu'à la place du Clos Chenevière. Tous déguisés, nous avons chanté, dansé sous le regard des parents amusés. Les petits aux chapeaux regardèrent les chatons qui miaulaient à la vue des africains.

«Mardi gras t'en vas pas, j'frais des crêpes, j'frais des crêpes» comme le dit si bien la chanson. L'A.P.E. confectionna, moyennant une modique somme, des crêpes pour toute l'école.

MARDI 18 FÉVRIER : spectacle musical «un petit didou curieux» : dans un décor abstrait, constitué par des instruments de musique, un étrange petit personnage s'amuse.

C'est une approche de l'univers sonore instru-



La classe des grands fête l'anniversaire de Guillaume, Rémi et Sébastien

mental avec présentation des instruments à l'issue du spectacle.

JEUDI 27 MARS : la grande section eut la surprise de prendre le bus communal pour se rendre au

cinéma Le Royal d'Evian pour voir «Napoléon en Australie».

Et le printemps arrive, Madame BOCHATON, la maman de Samantha, a invité la classe des moyens et quelques petits, à visiter un parc où il y avait des alpagas. Posséder des alpagas en France reste encore du «domaine» de l'exotisme et de la découverte, mais l'idée se répand de plus en plus. L'alpaga originaire d'Amérique du sud est un mammifère ruminant qui fait partie de la famille des camélidés. Il est principalement élevé pour sa laine. Cette fibre mondialement réputée est classée parmi les meilleurs titres «lainés».

L'alpaga mesure entre 80 et 90 cm au garrot et a une durée de vie entre 15 et 20 ans. Il pèse 45 à 75 kg, et produit jusqu'à 3 kg de laine. C'est un animal intelligent, sociable, qui établit des liens très forts avec son propriétaire mais reste indépendant.

Au mois de mai, la moyenne section est allée se promener un après-midi au parc de Neuvécelle et le lendemain elle a pris le bus et en route pour La Beunaz. Arrivés là-haut, nous avons marché pour rejoindre la Creusaz à Bernex, un goûter nous attendait chez Saskia puisque le maître ces deux jours là était Jean-Philippe.

MARDI 13 MAI : Visite du Vivarium à Yvoire

La grande section est allée avec le car communal visiter le vivarium. Il a été créé dans une ancienne demeure du vieux bourg. C'est un centre d'ob-



Ski de piste : CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2



Activité ski de fond classes de CP et grande maternelle

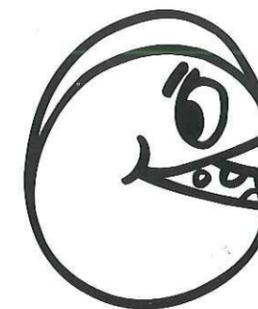
servation d'animaux méconnus d'un grand intérêt pédagogique. Les enfants de l'école ont pu découvrir et apprécier plusieurs reptiles des cinq continents parmi lesquels : mamba vert, crocodile du Nil, iguane vert, naja-naja, couleuvre à collier...

JEUDI 5 JUIN : spectacle de «Monsieur Scrongnongnon»

Non de Non ! Ronchouillon de pestouillon !! Monsieur Scrongnongnon arrivera-t-il à exterminer définitivement les insectes qui envahissent son jardin ? Ces petites bêtes auront elles assez d'idées pour ne pas se laisser détruire ? La danse de gellule la libellule le charmera-t-elle ? Le travail des fourmis réussira-t-il à le séduire ? Sera-t-il sensible à la musique de croquet le criquet, seul flonflon le papillon trouvera la solution.

MARDI 24 JUIN : promenade scolaire à Viuz en Sallaz au musée paysan

Il est environ neuf heures lorsque l'école maternelle ferme ses portes en emmenant tous les



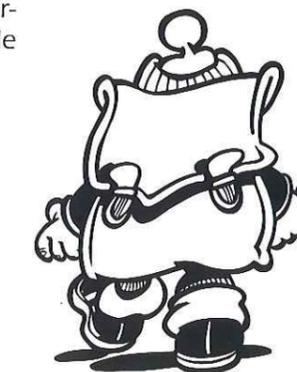
enfants dans deux grands cars. En route pour Viuz. Il est dix heures lorsque nous redescendons devant le musée paysan. Chaque classe se sépare pour faire les différentes activités :

- les petits ont visité une pièce du musée : «le pèle»,
- les moyens et les grands ont fait une tomme blanche avec toutes les explications nécessaires à la fabrication du fromage.

Le temps ne permettait pas de faire les activités prévues.

Ensuite, nous avons pris le temps de manger le pique-nique que maman ou papa avait préparé. Vu le temps pluvieux, maîtresse Colette a décidé de rentrer plus tôt. Etant donné que le temps de Thonon était plus favorable que Viuz en Sallaz, les enfants sont allés se promener

sur le port de Thonon en funiculaire ; et voilà l'heure tourne, il faut rentrer. Les moyens et les grands quant à eux sont restés pour visiter le musée : la salle de classe des années 50, les différents costumes, et les différents métiers..... et l'heure tourne aussi pour eux, il faudra quand même penser au retour. Il est 3 heures lorsque nous remontons tous dans le car. Nous reprenons le chemin de Neuvécelle. Voilà, il est environ 16 heures 15 lorsque nous arrivons. La promenade scolaire est passée, et bientôt l'école sera fermée pour deux mois de vacances.



**Hostellerie
du Lac**



M. et M^{me} P. & N. Henchoz

**SPÉCIALITÉS DE
PRODUITS DE SAISONS**

158, route du Lac - R.N. 5
Grande-Rive - Neuvécelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92 - Fax 04 50 75 57 63

ACTINI SA

- Echangeurs tubulaires, pasteurisateurs, stérilisateurs pour le traitement thermique des liquides et semi-liquides alimentaires, chimiques et pharmaceutiques.
- Machine Agrolactor® pour la fabrication de "lait" végétal.
- Stérilisateurs d'eau par rayonnement ultraviolet, Aqua-Stoutz®, pour la désinfection des eaux communales, eaux de piscines, eaux usées, eaux de process et de rejets des entreprises,...



ACTINI SA
Parc de Montigny - Maxilly
74500 EVIAN LES BAINS
Tél. 04 50 70 74 74
Fax 04 50 70 74 75

SCREG

SCREG SUD-EST

- Terrassements
- Traitement de sol
- Revêtements traditionnels en enrobés
- Voies d'accès privées
- Voirie et réseau divers
- Sols industriels

● CENTRE DE THONON
Z.I. de Vongy
B.P. 249
74206 THONON Cedex
Tél. 04 50 71 43 16
Fax 04 50 26 67 61



HOTEL ERMITAGE

Le Gourmandin

*Cuisine de terroir dans une ambiance
chaleureuse et authentique*

Déjeuner et dîner

Réouverture de l'Hôtel le 6 février 1998

Réservation au 04 50 26 85 54

SIRIUS S.A.R.L. au capital de 300.000 F.

NETTOYAGE ENTRETIEN HYGIENE

Nettoyage et entretien de tous locaux
Nettoyage industriel
Désinfection, désinsectisation, dératisation, vide-ordures
Shampooing de moquettes
Traitements spéciaux des sols

VALPARC
74330 POISY **Tél. 04 50 22 04 38**

Ets BALLY S.A.

**AGRICULTURE
JARDINAGE**

7, route du Golf - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 00 40 - Fax 04 50 75 61 13

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

Association Omnisports de Neuvécelle Handball

LE 18 mai 1997 restera dans les annales de l'association ; en effet pour la première fois en 14 ans d'existence, notre tournoi des jeunes handballeurs n'a pu se dérouler sur le terrain du groupe scolaire Robert Magnin.

Faute d'une météo clémente, nous avons dû renoncer au plein air et nous replier au gymnase des Rives du Léman.

La compétition a néanmoins regroupé une trentaine d'équipes venues de tout le département qui se sont âprement disputé les titres mis en jeu.



PALMARÈS DU TOURNOI 97

Ecole de hand	1 - Thonon	2 - Neuvécelle	
Poussins	1 - Thonon	2 - Sallanches	3 - Bonneville
Benjamins	1 - Annemasse	2 - Rumilly	3 - Neuvécelle
Minimes filles	1 - Neuvécelle	2 - Bonneville	3 - Talinges
Minimes garçons	1 - Evian	2 - Neuvécelle	

Rendez-vous à tous en mai 98 pour notre 15^e tournoi, le soleil est d'ores et déjà convoqué.

La saison "handballistique" a débuté mi-septembre ; les enfants intéressés par la pratique du handball peuvent toujours venir s'inscrire ou se renseigner auprès des entraîneurs, aux jours et heures des différents entraînements.

Ils se déroulent tous au gymnase du collège des Rives du Léman.

Ecole de hand	dès 7 ans	le mardi de 18 heures à 19 h. 30
Poussins	(87-88)	le mardi de 18 heures à 19 h. 30
Benjamin(es)	(85-86)	le jeudi de 17 h. 30 à 19 heures
Minimes filles	(83-84)	le lundi de 18 heures à 19 h 30 et le jeudi de 19 heures à 20 h. 30
Minimes garçons	(83-84)	le mercredi de 18 heures à 19 h. 30 et le vendredi de 17 h. 30 à 19 heures

N'hésitez pas à contacter le Président.



Espace Danse

CETTE année, une vingtaine de nouveaux adhérents sont venus remplacer quelques "anciens", suffisamment initiés pour oser se lancer sur la piste...

Pour la deuxième année consécutive, l'animation est assurée par Rosine.

Cette année, Rosine a participé à différents concours de rock (déjà un premier prix !), et souhaite, lors de ses prestations, le soutien et l'encouragement des adhérents de l'Association. Profiter de ces "soirées concours" pour regarder et aussi mettre en pratique les leçons données, voilà une agréable façon de progresser.

Pour information :

- les séances ont lieu le mercredi soir à l'école de Milly à partir de 19 heures 45,
- les inscriptions se font sur place début octobre et également début janvier.

Bibliothèque Le Marque Page

LA BIBLIOTHÈQUE cette année a fait peau neuve...

Elle se nomme maintenant le Marque Page et est munie d'un système informatique performant.

En effet depuis le 1er Juin 1997, nous avons eu l'aide précieuse de Madame Mercier. Celle-ci a été chargée de mettre en place sur poste informatique les 3000 documents conservés dans nos locaux.

Grâce à un logiciel, spécialement conçu pour les bibliothèques, toute l'équipe pourra répondre plus rapidement à chaque demande de ses adhérents et gérer plus facilement le stock de livres.

Un grand merci à Madame Mercier qui s'est parfaitement bien acquittée de sa tâche et qui, par sa disponibilité, a ouvert la bibliothèque à un plus large public.



Donneurs de Sang

1968 - 1998 : 30 ans

QUI aurait cru en 1968, lorsqu'à l'initiative de Monsieur Antoine LAZARETH, quelques personnes ont décidé de créer une association de donneurs de sang, qu'un jour, nous fêterions le 30ème anniversaire au printemps 1998. Il fallait en vouloir, car à l'époque les sociétés n'avaient guère d'espérance à Neuvecelle, tant du côté population que du côté d'élus. Enfin, c'était parti ! Votre premier don a eu lieu le 22 janvier 1968 et 68 personnes se sont présentées à la collecte.

Pour une population de moins de 1000 habitants, le résultat était encourageant. Au cours des années suivantes les dons ont continué d'augmenter jusqu'au moment où le scandale du sang contaminé a bouleversé le monde de la transfusion sanguine.

Neuvecelle qui a donné près de 9000 flacons en 30 ans n'a pas été épargné par ce marasme, puisqu'en 1997, malgré 20 nouveaux donneurs, nous constatons une baisse de 24 flacons par rapport à 1996.

Pour une commune de 2000 habitants, notre dernier prélèvement n'a recueilli que 65 poches, notre association n'échappe pas à la règle nationale "la baisse".

Neuvecelloises, Neuvecellois, pensez aux malades, aux blessés qui attendent un geste de solidarité pour venir les sauver. Venez nombreux nous rejoindre au cours des 4 prélèvements de l'année 1998. Le don du sang vous offre un suivi médical, puisque des exa-



M. Le Gac, ancien président de la Fédération Savoyarde

mens très approfondis sont effectués à chaque prélèvement.

Les récréations de notre association débiteront par les concours de ski de fond le 11 janvier 1998 à la Chapelle d'Abondance, ski alpin le 1er février aux Brasses, loto traditionnel le 15 février, courses de sauvetage durant l'été, concours de pétanque à Evian, journée du sport...

Le Président remercie toutes les personnes qui ont œuvré au sein du comité durant ces 30 années et leur présente ses meilleurs vœux pour 1998.

Rendez-vous courant avril pour fêter joyeusement ce 30^e anniversaire.

La Neuvecelloise

Réflexions sur notre kermesse paroissiale

NOTRE kermesse paroissiale a eu lieu cette année, la veille de notre fête nationale, le dimanche 13 juillet. La préparation d'une kermesse représente beaucoup de travail. Alors, pour commencer, nous avons voulu nous interroger sur nos motivations :

Une kermesse paroissiale ? Pour quoi faire ? Dans le but de réaliser un bénéfice :

Une kermesse paroissiale ? Pour quoi faire ? Dans le but de réaliser un bénéfice :

- pour apporter notre contribution financière à la rénovation de l'église qui doit être entreprise au début de l'année ?

- pour assurer les dépenses, notamment celles de chauffage de l'église en période hivernale ?

- pour aider, dans la mesure de nos possibilités, à soulager la misère dans le monde par des dons à des œuvres caritatives ou en apportant notre concours aux initiatives du Père Pascal Vesin en faveur de la Roumanie ?

- pour donner l'appui logistique à nos jeunes qui, pour Noël, préparent un après-midi de fête à leurs aînés et aux personnes seules de notre Commune ?

Tout ceci nous a paru indispensable, mais nous avons senti le désir d'aller au-delà de ces objectifs.

Notre grand souhait était de faire de notre kermesse un moment fort, un moment privilégié de notre vie communautaire, une occasion de nous retrouver, de vivre ensemble un jour de fête et de joie, de mieux nous connaître, de mieux nous apprécier, de partager un moment de fraternité. Nous souhaitons mettre notre fête sous le signe de l'accueil et de l'ouverture aux autres : membres de notre communauté paroissiale, mais également habitants de la commune de Neuvecelle et des communes environnantes.

Alors notre petite équipe d'animation s'est mise au travail avec ardeur, soutenue et encouragée par les nombreux volontaires qui ont aidé au montage du chapiteau ou des stands, qui ont collaboré le jour de la kermesse ou qui sont venus nous apporter leur aide le lendemain.

Un travail formidable a été accompli par les jeunes qui ont rejoint le comité de la Neuvecelloise au début de l'année. Ils se sont engagés à fond, apportant leur jeunesse, des idées nouvelles et leur enthousiasme. Nous espérons que leur exemple incitera d'autres jeunes à nous rejoindre.

L'assemblée générale se tiendra le 22 janvier 1998 à 20 heures au Presbytère.

Et enfin le "grand jour" est arrivé. Il a débuté par une messe sous le chapiteau en présence de notre Curé, le Père Baud et du Père Berthier, Curé de Lugrin. Nous avons eu le grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux chorales de Lugrin, de Maxilly et de Meillerie qui sont venues joindre leurs voix à celles de la chorale de Neuvecelle pour animer la messe.

L'animation musicale à l'heure de l'apéritif était assurée, comme tous les ans et au grand plaisir des spectateurs, par les Trompes de Chasse de Neuvecelle.



En fin de matinée et dans le courant de l'après-midi, nous avons pu apprécier le spectacle de l'ensemble de chants et danses traditionnels LOUS VEILHADOURS qui nous a initiés aux arts et traditions folkloriques du Limousin.

Et le soir l'orchestre PALIMA, avec un entrain irrésistible, a appelé à la danse.

Et voilà... elle a eu lieu notre kermesse paroissiale.

Il y a eu beaucoup de monde autour des nombreux stands de la kermesse. Nous avons passé ensemble une journée dans la bonne humeur et la joie. Même le soleil était au rendez-vous !

Avons-nous atteint les objectifs que nous nous étions fixés ? C'est à vous de nous le dire et de nous faire vos suggestions. Ou encore mieux, venez nous rejoindre. Prenez une part active au sein de la Neuvecelloise.

En attendant et au nom de tous les membres du Comité de la Neuvecelloise, j'adresse mes très sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué - par leurs dons, leur collaboration ou tout simplement par leur présence - au succès de notre fête.

Pour le Comité de la Neuvecelloise
Erika Parry (Présidente)



CARRIÈRE

Particuliers & entreprises
Enrochement (mur - rocaille)
Sable, graviers concassés
(matériaux agréés)

26, bd du Royal - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 06 70 - Fax 04 50 75 18 53

IMPRIMERIE PERAY
USY NOËL

Conception et réalisation de :

cartes de visite, commerce, vœux
Enveloppes - Têtes de lettres
Liasse autocopiantes - Carnets
Bons de commande - Numérotation
Affiches - Brochures - Calendriers
Dépliants, plaquettes publicitaires,
etc...

"Les Mouettes" - 74500 LUGRIN
Tél. 04 50 76 06 08 - Fax 04 50 76 12 20

Griset Matériel
GM - BTP

CASE POCLAIN
concessionnaire
RÉSEAU 1

Une gamme
complète de matériels

- BÂTIMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- INDUSTRIE
- MANUTENTION

Siège social : Z.I. d'Arbin
73800 Montmélan
Tél. 04 79 80 20 24
Fax 04 79 65 26 28

Agence : R.N. 503
Z.A. de Chevilly - 74800 Arenthon
Tél. 04 50 25 56 44
Fax 04 50 25 59 92



Entreprise
CHAUFFAGE
ET SANITAIRE
S.A.R.L.



Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Climatisation - Ventilation
Piscines - Traitement des eaux
Régulation
Tuyauteries industrielles
Maintenance

Tél. 04 50 75 01 64 - Fax 04 50 75 56 74
3, avenue d'Abondance
74500 EVIAN LES BAINS

J. BALLY
&
A. ECUVILLON

TOUTES
ASSURANCES

ARÉAS
CMA

2 bis, rue du Théâtre
74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 07 95



SEMAT

ÉTUDE, FABRICATION, VENTE ET RÉPARATION
DE MATÉRIELS DE VOIRIE :

pour collecte d'ordures ménagères
et nettoyage de chaussées.



335, avenue Jean Guiton - BP 2033
17009 LA ROCHELLE CEDEX
Tél. 05 46 00 22 22 - Fax 05 46 43 72 48

Gym Nouvelle Forme

Vous reconnaissez-vous ?
C'était il y a dix ans !
10 bougies que nous avons
soufflées en décembre 96
autour d'un buffet - 10 ans de
joyeux souvenirs.

Cette 11^e saison qui vient de
démarrer prouve, s'il en était
besoin, le dynamisme du club qui accueille chaque
année de nouvelles adhérentes autour d'un noyau de
fidèles de la première heure.

Dorénavant, si le mardi est consacré au stretching
avec Yvette, le vendredi a vu arriver avec Martine une
nouvelle discipline "le step" qui est un enchaînement



de pas sur un rythme soutenu, une démonstration
avait d'ailleurs été faite lors de la fête du sport qui s'est
déroulée au parc de Neuvecelle pour la première fois
en septembre dernier.

Nous vous rappelons que les cours sont ouverts à
toutes, alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas, il est
encore temps de nous rejoindre.

Lou Nové Chatni

L'ASSOCIATION de parents d'élèves Lou nové chatni 96-97 s'est démarquée par quelques
innovations : le "goûter à l'école" (crêpes et jus de fruits) et surtout la fête de fin d'année avec
sa nouvelle formule des Olympiades et spectacles organisés par les parents. Ces manifesta-
tions ont été couronnées de succès et ont permis de financer le ski de piste pour le primaire,
le poney et la gymnastique pour la maternelle et d'autres sorties pédagogiques.

Nos projets pour cette année seront précisés ultérieurement mais d'ores et déjà retenez
qu'après notre repas choucroute du 23 novembre 1997, une soirée sixties est prévue au
cours du premier trimestre 1998.

L'Ecole du Chat

NOUS pensons qu'il est bon de rappeler notre but
principal qui est la castration des chattes et chats
errants afin d'éviter leur prolifération et la souffrance
qui en découle.

Nous désirons pouvoir faire plus pour les chats, bien
que tous les animaux soient concernés : les voir traiter
avec amour, ne pas approuver que des humains accep-
tent de les détruire pour leur commodité et de respec-
ter leur besoin de liberté.

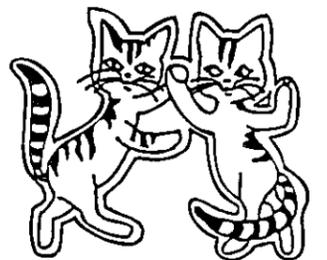
Cette année encore nous avons récupéré des chatons
abandonnés au milieu des bois. Ils ont tous été adop-
tés dans des familles où, maintenant, ils vivent heu-
reux.

Les personnes qui les ont ainsi rejetés ont-elles réflé-
chi aux conséquences de ces abandons cruels et inhu-
mains, les chatons étant destinés à mourir de faim et
de soif et éprouvant une grande détresse d'être sépa-
rés de leur mère.

Alors que la solution est
d'abord que les maîtres
contrôlent les naissances
de leurs animaux.

Si des bébés naissent et
ne sont pas désirés, les
maîtres doivent en assu-
mer la responsabilité,
c'est-à-dire faire l'effort
de leur trouver une fami-
le d'adoption ou, en der-
nier ressort, les confier à une société protectrice des
animaux qui, malgré toutes les difficultés qu'elles
connaissent, savent toujours trouver la meilleure
solution pour le bien-être des humains et des chats
adoptés.

Mais, bien sûr, notre association ne peut agir qu'avec
l'aide (dons, boîtes ou croquettes) de sympathisants
que nous ne remercierons jamais assez.



Le Comité : Jane GATEAU, Présidente
(téléphone : 04 50 75 01 81)
Marcelle MARCHAND, Secrétaire
Jean-Paul BOCHATON, Trésorier

Le Restaurant Scolaire

LES ANNÉES se suivent et se ressemblent : toujours la même équipe, toujours le même fournisseur pour les repas et toujours le même prix. Toutefois quelques innovations viennent rompre cette linéarité.

Nous organisons des repas avec frites au menu, pour la plus grande joie des enfants (ces jours là, nous dépassons 40 repas !). Non, n'ayez crainte, le restaurant scolaire n'envisage pas de s'identifier au Mac Do. La fréquence des frites est d'environ une fois par mois. L'équilibre et la variété du plan alimentaire composé par Paul Duval, responsable de la cuisine aux Hermones, s'applique pour tous les autres jours.

Au niveau des activités, les enfants ont bénéficié de séances de gymnastique grâce à l'expérience et au

bénévolat de Christine Levray. Leur entraînement a débouché sur une démonstration lors de la fête scolaire en juin dernier.

Enfin, le pique-nique de fin d'année a aussi contrasté avec les années précédentes puisqu'il s'est déroulé... à la cantine! Eh oui les caprices de la météo nous ont contraints à annuler notre sortie annuelle mais la pluie n'a pas entamé la bonne humeur et la joie des enfants pour un repas "sandwich". Nous remercions encore les employés de mairie : Catherine, Elisabeth et Cyril, les ATSEM Martine et Elisabeth, et Daniel, chauffeur du petit bus pour leur participation conviviale à ce repas.

Du coté financier....

BILAN DES DÉPENSES 96/97

	ASSEDIC	DIVERS	SALAIRE	URSSAF	REPAS	TOT. DÉP.	RECETTES
09/96		90,00	1 108,81		9 378,19	10 577,00	10 318,00
10/96	280,00		910,77	456,00	7 965,25	9 612,02	16 481,15
11/96		541,70	799,02		8 501,74	9 842,46	9 325,60
12/96			580,74		8 004,55	8 585,29	9 693,72
01/97	130,00	7,50	931,63	1 089,00	8 527,44	10 685,57	11 235,37
02/97		664,65	894,22		5 793,25	7 352,12	8 261,85
03/97		100,00	1 483,26		8 338,16	9 921,42	5 086,10
04/97	210,00	228,60	556,29	1 350,00	4 803,15	7 148,04	10 443,50
05/97		999,31	846,19		8 117,47	9 962,97	9 636,15
06/97	180,00	269,89	1 967,36	538,00	8 698,53	11 653,78	5 246,35
07/97				1 375,00		1 375,00	3 695,75
TOTAUX	800,00	2 901,65	10 078,29	4 808,00	78 127,73	96 715,67	99 423,54



Notre réunion de début d'année sera planifiée en Janvier et nous comptons sur la participation nombreuse et active des parents pour compléter notre bureau.

A très bientôt.

Muriel Harduin

Le Club de l'Amitié

EN ce début de saison 1997 - 1998 le Comité de l'association s'est réuni pour préparer le programme des distractions qui permettent à nos retraités de rompre avec leur isolement, de participer à une animation ou de faire une sortie au moins une fois par mois en plus des réunions conviviales avec leurs jeux et leurs travaux réalisés ensemble chaque jeudi.



Ces dames ont coiffé leurs chapeaux fleuris pour recevoir les clubs de Publier et de Maxilly à la fête de printemps.

CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'EXERCICE 1997 - 1998 :

18 septembre	RÉOUVERTURE DU CLUB	28 février	CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE MADAME S. DOMEGOUÉ
9 octobre	REPAS FILETS DE PERCHES (PORT DE SÉCHEX)	Mars	FONDUE INTERCLUBS
6 novembre	BRISOLON, CIDRE	18 mars	REPAS À GRANDE-RIVE À L'HOTELLERIE DU LAC
26 novembre	CHOUROUTE AU CLUB	2 avril	LOTO DE PÂQUES
7 décembre	GRANDE VENTE ANNUELLE	23 avril	REPAS À CHATEL "LE CASTELLAN"
13 décembre	FÊTE DE NOËL À MAXILLY	14 mai	PROMENADE AU LAC DE CHAMPEX - PIQUE-NIQUE
18 décembre	GOÛTER DE NOËL AU CLUB	18 juin	GRANDE PROMENADE ANNUELLE : VERCORS, GROTTES DE BORNE
8 janvier	NOUS TIRONS LES ROIS	25 juin	REPAS DE CLÔTURE AVANT VACANCES DU CLUB.
22 janvier	REPAS AU GÎTE D'ÉTAPES		
5 février	CRÊPES DE LA CHANDELEUR		

Nous ajouterons d'autres activités en cours d'année suivant les circonstances ; les dates peuvent également être modifiées.

G **ENTREPRISE GAUTHIER**

CURAGE D'ÉGOÛTS - VIDANGES

INSPECTION TÉLÉVISÉE

COLLECTEUR DE DÉCHETS LIQUIDES OU PÂTEUX

NETTOYAGES INDUSTRIELS

PARC D'ACTIVITÉS DE DAGNEUX
01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 02 16 - Fax 04 78 06 57 75

PAVELEC s.a.r.l.

STATION DE POMPAGE
(eau potable, eau usée)

TRAITEMENT EAU POTABLE
TÉLÉCOMMANDE - AUTOMATISME
RÉGULATION - TÉLÉTRANSMISSION
RECHERCHES DE FUITES

Z.I. du Sivom - Rue du Moron
69440 SAINT-LAURENT D'AGNY
Tél. 04 78 48 79 67
Fax 04 78 48 79 64

Les Hirondelles sont de retour

ENCORE une fois, cette année, j'ai frotté l'allumette des songes et un feu de souvenirs, de joies simples, merveilleuses est apparu ; pourtant l'enfance est lointaine, mais les cendres sont encore chaudes.

Après guerre (années 42-47), un groupe de 18



jeunes filles de 13 à 18 ans "scouts filles LES HIRONDELLES" animé par une cheftaine pleine d'enthousiasme et de dévouement (Jeanine) organise :

- des réunions d'amitié et d'entraide,
- des sorties à pied dans un rayon de 10 kilomètres,
- des soirées théâtrales pour financer le mouvement. Les répétitions et spectacles ont lieu : en hiver à l'hôtel Magnin, en été à l'ancien Bal Magnin, situé à l'emplacement actuel de la pharmacie de Milly,
- des camps, dont par exemple 8 jours au Biot ; départ en camion avec embarquement à bord, d'un mouton vivant, comme réserve de viande,
- excursions dans les alentours de Morzine, la Baume, où elles donnent des soirées théâtrales dans les salles paroissiales,
- voyage de 10 jours à Lourdes, la période des restrictions alimentaires oblige à emporter le ravitaillement, chacune part avec son petit pot d'huile etc... quelle expédition !!
- participation à la fête des Roses d'Evian, présen-

tation d'un char, avec la présence de Monsieur Verdier. Ce dernier d'ailleurs a donné à maintes reprises un coup de pouce au groupement.

Pour finir, un feu de camp, qui m'a paru grandiose ; probablement dû à mon très jeune âge. Ce dernier a eu lieu à l'emplacement actuel de l'école.



Tout le monde chantait, dansait, autour du feu, nous étions très heureux, émerveillés, avec trois fois rien.

Ce feu de camp, ces flammes, je vous propose de le raviver ensemble en juillet 98, où les enfants, jeunes, moins jeunes, anciennes hirondelles, se retrouveront pour donner un nouvel envol à la convivialité "Les Hirondelles".

Chaque participant devra obligatoirement apporter un petit fagot de bois, brindilles, branches, pour constituer le bûcher.

Un appel est lancé pour trouver un terrain ne craignant pas le feu et le bruit.

Françoise Buisson
Téléphone : 04 50 75 55 22

LES MÈRES DE FAMILLE EN BALADE À AOSTE ET AU GRAND-SAINT-BERNARD

C'est par un temps magnifique que la municipalité avait donné rendez-vous, ce samedi 7 juin, à toutes les mères de famille pour effectuer le tour du Mont-Blanc.

Parti à 7 heures de Neuvecelle, le car eut tôt fait de rejoindre Sallanches et le Fayet : au cours de la lente ascension des lacets de la route menant au tunnel, nous eûmes la chance, assez rare paraît-il, de pouvoir contempler, à notre aise, une chaîne du Mont-Blanc totalement limpide, sans la moindre trace de nuage.

Après avoir franchi le tunnel du Mont-Blanc, un arrêt à Courmayeur pour le petit-déjeuner, permit aux excursionnistes de dissiper les dernières brumes matinales. La seconde destination fut Aoste où deux groupes sont formés, chacun étant pris en charge par un guide.

Durant plus d'une heure et demie, à petits pas, nous allons à la découverte des principaux monuments romains et médiévaux de cette ville d'Aoste fondée en 24 avant J.C. par l'empereur Auguste : Arc d'Auguste, Eglise de Sant'Orso avec son robuste campanile romain et son cloître, le plus ancien d'Italie, aux nombreux chapiteaux sculptés sur marbre représentant des scènes de l'Ancien et

du Nouveau Testament. Devant le campanile se dresse un tilleul quadricentenaire sous lequel se réunissent les doyens de la ville.

Sous un soleil très chaud, nous découvrons ensuite le théâtre romain, l'amphithéâtre, le forum, les portes prétoriennes, les Tours et enfin la cathédrale avec de beaux dallages en mosaïque et des stalles gothiques dans le chœur.

Un copieux déjeuner fut ensuite servi à Aoste dans un cadre fort agréable, suivi d'un temps libre pour le shopping.

Dans le courant de l'après-midi, nous avons rejoint les pentes enneigées de la route du Col du Grand-Saint-Bernard où un arrêt nous a permis d'effectuer la visite du musée de l'hospice et du site.

Puis, dans la longue descente vers Martigny, chacun a pu apprécier les villages de Bourg-St-Pierre et Orsières.

Le chemin du retour s'est effectué dans une ambiance amicale et détendue où chants, bonne humeur et rires n'ont fait que conforter la réussite de cette journée.

Merci à tous les participants qui ont été les artisans de cette réussite et rendez-vous à l'année prochaine !

Catherine Sannicolo



COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 1997

RÉUNION DU 6 MARS 1997

Au cours de cette séance, le conseil municipal :

- A **APPROUVÉ** le budget primitif M 14 de 1997 qui s'établit comme suit :

- section de fonctionnement : recettes et dépenses :	9 908 824 francs
- section d'investissement : recettes et dépenses :	7 372 957 francs

et A **PRÉCISÉ** que ce budget d'un montant total 17 281 781 francs limite les dépenses de fonctionnement (+ 0,15 % par rapport à 1996) et enregistre un programme d'investissements soutenu.

- A **DÉCIDÉ** de réévaluer de 2 % les taux d'imposition des taxes directes locales ce qui se traduit par une hausse de 2,58 % du produit attendu. Les taux applicables en 1997 sont donc les suivants :

- taxe d'habitation :	9,34 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	9,34 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	36,80 %
- taxe professionnelle :	15,16 %

- A **FIXÉ** les tarifs municipaux sans changement notable : services, cimetière, locations... (tarifs consultables en Mairie).

- A **ATTRIBUÉ** aux associations des subventions pour un montant total de 89 895 francs.

- A **DEMANDÉ** que l'acquisition de mobilier scolaire et de matériel de voirie soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.

- A **RECONDUIT** pour 1997 le régime indemnitaire applicable au personnel des collectivités locales.

- A **APPROUVÉ** le budget annexe de l'eau et de l'assainissement M 49 qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : recettes et dépenses :	2 499 000 francs
- section d'investissement : recettes et dépenses :	1 286 634 francs

- A **DONNÉ DÉLÉGATION** à Monsieur le Maire pour la signature d'un bail à passer pour le presbytère.

- A **ACCORDÉ** sa garantie pour le remboursement des emprunts à l'OPAC 74 dans le cadre de l'allongement de la durée de la dette de cet organisme.

- A **APPROUVÉ** une cession gratuite de terrain de Monsieur Jacques Granjux en bordure de l'avenue de Montigny.

- A **APPROUVÉ** la nouvelle répartition des charges intercommunales entre les communes membres du syndicat intercommunal d'assainissement.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal :

- A **DEPLORÉ** l'épandage, en début d'année, de lisier à l'intérieur du périmètre de protection du captage de Cumilly. Les analyses effectuées par la DDASS ont cependant révélé la conformité de l'eau. Lors d'un entretien, Monsieur le Maire a rappelé aux exploitants agricoles concernés les contraintes imposées à proximité de tout captage et a insisté sur leurs responsabilités en matière de pollution.

- S'EST **INQUIÉTÉ** de la pollution périodique du ruisseau de Forchex due à des déversements de lisier.

- A **ENTENDU COMMUNICATION** de différentes prestations d'entretien à réaliser sur les biens communaux.

- A **ÉTÉ INFORMÉ** que la Fédération des Organismes de Solidarité du Chablais tiendra sa prochaine assemblée générale annuelle à Neuvecelle.

- S'EST **INTERROGÉ** sur les actions à mener dans le cadre des journées de l'environnement (nettoyage de printemps) des 22 et 23 mars prochains pour lesquelles une conférence animée par un représentant de l'INRA relative aux problèmes de pollution du lac Léman se tiendra le mardi 18 mars à 20 heures au groupe scolaire.

- A **ÉTÉ INFORMÉ** des démarches entreprises par le propriétaire de la maison située au carrefour de Maraiche pour laquelle une procédure de péril imminent avait été engagée.

- A **PRIS CONNAISSANCE** du résultat de l'appel d'offres lancé pour l'aménagement du CD 21 dans la traversée de Milly déclaré infructueux en raison des prix proposés. Une nouvelle consultation sera lancée après adaptation du projet ce qui reporte le début des travaux à l'automne 1997.

- A **SOUHAITÉ** la démolition rapide du bâtiment Clair Matin récemment acquis par la Commune.

- A **DÉCIDÉ** d'organiser des réunions d'information du Conseil Municipal sur certains projets importants. La première rencontre sera consacrée à l'étude de la maison communale.

- A **CHARGÉ** la commission de l'information d'étudier le projet de publication d'un bulletin de communication intermédiaire.

- A **ÉTÉ INFORMÉ** de l'organisation en avril prochain d'une séance de formation consacrée aux règles de la comptabilité et de la gestion administrative des associations. Cette réunion s'adressera aux responsables de la vie associative des Communes de Lugrin, de Maxilly et de Neuvecelle.

RÉUNION DU 27 JUIN

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A **APPROUVÉ** le compte administratif du budget principal M11 de

1996 qui s'établit comme suit :

• Section de fonctionnement :	
- Dépenses :	8 957 826 francs 93
- Recettes :	12 143 903 francs 25
- Excédent :	3 186 076 francs 32

• Section d'investissement :	
- Dépenses :	6 265 205 francs 44
- Recettes :	6 265 205 francs 44
- Excédent :	0 franc.

• Résultat de clôture : excédent de 3 186 076 francs 32.

Ce résultat est dû à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 2,14 % par rapport au compte administratif de 1995) et à une augmentation des recettes de fonctionnement (+ 4,36 % par rapport à 1995).

- A **APPROUVÉ** le compte administratif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement M 49 de 1996 qui s'établit comme suit :

• Section d'exploitation :	
- Dépenses :	1 950 886 francs 32
- Recettes :	2 096 981 francs 47
- Excédent :	146 095 francs 15

• Section d'investissement :	
- Dépenses :	1 033 519 francs 64
- Recettes :	860 052 francs 56
- Déficit :	173 467 francs 08

• Résultat de clôture de l'exercice : déficit de 27 371 francs 93

• Résultat de clôture de l'exercice précédent : excédent de 69 395 francs 27

- Résultat global de clôture : excédent de 42 023 francs 34.

- A **AFFECTÉ** le résultat d'exploitation du compte administratif du budget annexe en réserves.

- A **DÉCIDÉ** d'appliquer une augmentation de 2,5 % à la redevance Commune du prix de l'eau qui est ainsi portée à 4 francs 25 le m³ pour les consommations enregistrées du 01.08.1997 au 31.07.1998. Cette augmentation est indispensable compte tenu des importants travaux à réaliser, dans les prochaines années, afin d'étendre le pompage de l'eau du lac à l'ensemble de la commune et d'éviter tout risque de pollution.

- A **RÉÉVALUÉ** de 2 % les tarifs du transport scolaire pour l'année 1997 / 1998 et A **RECONDUIT** le dégrèvement d'1/2 accordé aux familles à faibles revenus.

- A **SOLLICITÉ** le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'aménagement urbain dans la traversée de Milly.

- A **PROCÉDÉ** à l'annulation partielle d'un titre de recette.

- A **CONFIRMÉ** l'habilitation de l'association "Pays du Léman" pour la visite et le classement des meublés de tourisme sur le territoire de la Commune.

- A **CHARGÉ** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches de renégociation des emprunts contractés par la commune.

- A **CONFIE** au Syndicat d'Électricité et d'Équipement de la Haute-Savoie l'étude, le financement et la réalisation en 1997 de travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la place de Milly.

- A **APPROUVÉ** des cessions gratuites de terrain en bordure de l'avenue de Verlagny.

- A **RENOUVELÉ** pour une période de trois ans, la convention tripartite passée entre les Communes d'Évian-les-Bains, de Maxilly et de Neuvecelle fixant les modalités du service de transports urbains.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- A **ÉTÉ INFORMÉ** de la décision prise par le Conseil Général de la Haute-Savoie de reconstruire un nouveau collège compte tenu de l'important coût de réhabilitation de l'établissement "les Rives du Léman" existant,

- A **ÉTÉ INFORMÉ** de l'étude lancée pour l'aménagement du CD 24 entre Maraiche et le Rond-Point et de la construction d'une maison communale pour laquelle une réunion sera organisée dès réception de l'étude d'urbanisme,

- S'EST **MONTRÉ SATISFAIT** des travaux de démolition du bâtiment Clair Matin et S'EST **PENCHÉ** sur la destination future du terrain,

- A **DÉCIDÉ** l'organisation prochaine d'une réunion d'information avec les habitants afin de présenter le projet d'aménagement du CD 21 dont les travaux se dérouleront à l'automne prochain,

- A **ÉVOQUÉ** les aménagements à réaliser sur le chemin de Chez Duret,

- A **PRIS CONNAISSANCE** des principaux points abordés lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Canton d'Évian-les-Bains,

- A **ÉTÉ INFORMÉ** de la constitution d'un groupe de travail chargé de réfléchir au contenu d'un feuillet d'informations intermédiaire.

RÉUNION DU 4 SEPTEMBRE 1997

CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ANIMATION ET AMÉNAGEMENT DE LA R.D. 124 DANS LE SECTEUR DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le programme des aménagements à réaliser au cours des années à venir, établi en début de mandat, prévoit la construction, en 1999, d'une salle d'animation. A cet effet, la Commission des Associations a mené une réflexion globale sur ce projet et a notamment visité plusieurs salles des communes environnantes.

Dès lors, le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'opportunité d'une salle d'animation à Neuvecelle,
- déterminer le lieu d'implantation de la salle,
- définir sa capacité d'accueil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à la majorité (15 voix pour, 2 voix contre), qu'il est opportun de construire une salle d'animation.

- **DÉCIDE** d'implanter cette salle d'animation dans le secteur de l'église permettant le rééquilibrage géographique des centres d'activités de la Commune et la mise en valeur de ce quartier qui fera à cet effet l'objet d'un réaménagement global.

- **SOUHAITÉ** que la salle d'animation puisse accueillir entre 250 et 300 personnes, soit une surface estimée à environ 350 m²

- **DEMANDE** qu'un programme de financement précis soit établi.

- **SOUHAITE** être consulté dans les différentes étapes de mise au point du projet.

- DECIDE de lancer le concours d'architecture relatif à ce projet.
- CONFIE à l'OPAC 74, conducteur d'opération, une mission d'assistance générale à caractère administratif et technique auprès de la Commune pour un taux de rémunération de 2,5 % du montant TTC des travaux de construction de la salle et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.
- NOMME une commission composée de Madame Claudine DELERCE et Messieurs Jean VERDIER et Pascal MARTIGNIÈRE chargée de suivre les différentes phases de mise au point du projet.
- PREND CONNAISSANCE du planning prévisionnel de conception et de réalisation du projet établi comme suit :
 - Octobre 97 : Lancement de l'appel de candidatures architectes
 - Novembre 97 : Réunion du jury pour la sélection des 3 concurrents
 - Décembre 97 : Remise du dossier de consultation (programme du concours) aux trois équipes d'architectes
 - Mars 98 : Réunion du jury pour retenir le projet lauréat
 - Avril/Mai 98 : Dépôt du permis de construire
 - Septembre 98 : Lancement de l'appel d'offres
 - Octobre 98 : Résultat et sélection des entreprises
 - Novembre 98 : Démarrage des travaux
 - Septembre 99 : Livraison.

RÉUNION DU 24 OCTOBRE 1997

Au cours de cette séance, le conseil municipal :

- A APPROUVÉ le budget supplémentaire M 14 de 1997 qui s'établit comme suit :

- section de fonctionnement : recettes et dépenses :	2 925 612 francs
- section d'investissement : recettes et dépenses :	3 279 552 francs

et A PRÉCISÉ que les restes à réaliser de l'exercice 1996 s'élèvent à :

- 2 174 500 francs en dépenses d'investissement,
- 438 950 francs en recettes d'investissement.

- A APPROUVÉ le budget supplémentaire annexe de l'eau et de l'assainissement M 49 qui s'établit comme suit :

- section d'exploitation : recettes et dépenses :	168 250 francs
- section d'investissement : recettes et dépenses :	115 449 francs

et A DÉCIDÉ de réaliser un emprunt de 133 774 francs nécessaire à l'équilibre de ce budget.

- A ADOPTÉ le décompte définitif et le plan de financement des travaux de mise en souterrain des réseaux aériens dans le secteur de la Mairie et de Maraiche confiés au SELEQ 74 et qui fait ressortir une quote-part communale de 682 967 francs 63 pour un montant total de travaux de 1 036 322 francs 70.

- A DONNÉ SON ACCORD à l'acquisition d'un terrain de 14 407 m² au prix de 1 500 000 francs situé à Maraiche et appartenant à Monsieur Jean-Louis Labbé.

- A PRIS CONNAISSANCE du choix de trois architectes retenus pour le concours d'architecture lancé dans le cadre du projet de construction d'une salle d'animation.

- A DONNÉ SON ACCORD à des cessions gratuites de terrain en application de l'article R 332-15 du Code de l'urbanisme.

- A APPROUVÉ le financement partiel de l'acquisition d'un radar destiné au contrôle de la vitesse des véhicules par les services de Police, soit pour la Commune de Neuvecelle, 8 707 francs.

- A APPROUVÉ le projet des travaux de réfection de l'Eglise et A DÉCIDÉ de lancer une procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux en 1998.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal :

- A SOUHAITÉ que le projet de construction d'un préau au groupe scolaire soit réactivé.

- A ÉTÉ CONVIE à assister à la prochaine réunion de la commission scolaire qui se tiendra à l'école le jeudi 6 novembre prochain à 18 heures 30 et dont l'objet sera de faire le point sur la rentrée 1997.

- A ÉTÉ INFORMÉ des difficultés rencontrées par l'association de la bibliothèque et A DÉCIDÉ d'étudier précisément, lors d'une prochaine réunion, les modalités d'évolution de cette structure.

- A ENTENDU COMMUNICATION du bilan récemment effectué par le groupe de travail chargé de la rédaction de la feuille d'information intermédiaire "Neuv' échos" et des modalités de parution des prochains numéros.

RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 1997

Au cours de cette séance, le conseil municipal :

- S'EST PENCHÉ sur le fonctionnement de l'association de la bibliothèque de Neuvecelle, A ÉTUDIÉ les perspectives d'évolution de cette structure, S'EST ENGAGÉ à consacrer les moyens nécessaires à son fonctionnement et à la transférer dans un nouveau local à Milly.

- A DÉCIDÉ d'acquiescer un local de 155,20 m² situé au centre des commerces du quartier de Milly au prix de 700 000 francs TTC.

- A DONNÉ SON ACCORD au renouvellement de la ligne de crédits de 1 000 000 de francs dans le cas de besoins temporaires de trésorerie.

- A ACCORDÉ au personnel communal une prime de fin d'année correspondant à 1/12^{ème} de leur salaire annuel.

- A APPROUVÉ la constitution d'une servitude de passage dans l'enceinte de la propriété "Le Clos Cachat" au profit de l'hôtel "Le Royal".

- A CHARGÉ Monsieur Pierre VIAL, architecte, de procéder à l'étude de la construction d'un préau au groupe scolaire.

- A VOTÉ l'indemnité légale de gardiennage des églises communales pour 1997 fixée à 4 820 francs.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal :

- A ENTENDU COMMUNICATION des principaux points abordés lors de la réunion du Syndicat Intercommunal pour les Equipements Scolaires du Canton d'Evian et de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Rive Française du Léman transformé désormais en syndicat intercommunal à vocation unique en raison de la suppression de la branche touristique.

- A PRIS CONNAISSANCE de l'état d'avancement des travaux de l'aménagement de la traversée de Milly qui seront achevés très prochainement.

- A ÉTÉ INFORMÉ de la récente réunion de présentation du projet de restauration de l'église.

NAISSANCE DE NEUV'

Echos

NEUV'ÉCHOS est sorti pour la première fois au début de cet automne.

L'idée a été lancée il y a quelques mois lors d'une séance de la commission de l'information. Nombreuses étaient les personnes qui ressentait le besoin d'améliorer le dialogue avec nos concitoyens, d'informer plus régulièrement, de rendre cette information plus claire, plus abordable, tout en assurant une large diffusion auprès des habitants de Neuvecelle.

LE CONSTAT

Au départ, une petite étude nous a rapidement amenés à penser que la communication municipale ne correspondait plus tout à fait aux besoins.

Evidemment, il y avait les panneaux d'affichage ; mais notre commune, à l'habitat dispersé, où la majorité circule en voiture, ne présente pas un profil où ce genre de support est optimal. D'autre part, faire appel à la parution d'articles dans la presse régionale présente des inconvénients majeurs : personne ne peut dire combien d'habitants lisent régulièrement les journaux, et puis, l'expérience a montré que nous n'avons aucune certitude sur le contenu de l'article et sa date de parution (article tronqué, titre choisi aléatoirement par le journal, parution retardée...). Enfin, troisième support, le bulletin municipal, né en 1979, qui sort chaque année à Noël, présente en quelque sorte le bilan des activités ayant animé notre commune durant l'année écoulée. Il contient aussi des articles de fonds sur des sujets d'intérêt général. Cela en fait une référence historique importante.

Il y avait donc la place pour une publication intermédiaire.

LA PROPOSITION

Le projet s'est donc appuyé sur ce constat et s'est fixé les objectifs suivants :

- Publication légère sous forme d'une feuille A4 ou A3, reposant sur une mise en page attractive
- Parution régulière, mais au moins 1 fois par an, et plus si les circonstances l'exigent
- Fourniture d'informations actives, à jour, et sur les projets en cours
- Equipe de rédaction réduite, favorisant un temps de réaction rapide, et ouverte à tous
- Distribution directe dans les boîtes aux lettres de la commune
- Budget réduit : environ 1200 F par numéro

LA RÉALISATION DU 1^{er} NUMÉRO

Après plusieurs mois où le projet a mûri, où l'idée s'est ancrée dans les esprits, où il a fallu convaincre les derniers réticents, un groupe de travail de 7 conseillers est constitué et s'attache immédiatement à la mise au point du

N° 1. Une première séance, début Juillet, a permis de sélectionner les sujets et de répartir les tâches. Dès la rentrée, le point est fait sur les textes rédigés. La mise en page peut alors commencer, grâce à l'aide d'un logiciel de PAO (publication assistée par ordinateur) acheté par la mairie qui facilite grandement la manipulation des articles et l'insertion des "cliparts", ces petits dessins qui agrémentent la présentation.

Après une dernière lecture et les dernières corrections, les fichiers sont transmis à l'imprimeur qui n'a plus qu'à lancer les rotatives, sans aucune retouche. Le tirage est fixé à 1100 exemplaires, en noir, sur du papier couché.

La distribution est alors confiée à la Poste. Celle-ci offre en effet un service indépendant de la distribution classique du courrier, qui consiste à distribuer des documents dans les boîtes aux lettres. Ce service, effectué par des postiers volontaires en dehors de leurs tournées habituelles présente l'avantage d'être d'un coût modique (375 F pour 900 boîtes aux lettres), allié à l'assurance de desservir presque toute la commune. Par contre, ce mode de distribution, étant très prisé par les commerçants et les grandes chaînes de la distribution, vous pouvez trouver Neuv'echos parmi un paquet de publicités. Alors, surtout, ne jetez pas l'ensemble à la corbeille sans y jeter un coup d'œil ! De plus, quelques dizaines d'exemplaires sont mis en dépôt chez les commerçants et à la Mairie.

LE BILAN DU PREMIER NUMÉRO

Hormis les quelques défauts liés au mode de distribution évoqué ci-dessus, il semble que toutes les réactions aient été positives. Vu le nombre de demandes de renseignements auxquelles le secrétariat de mairie a répondu, touchant Milly ou la maison d'animation, la cible a été atteinte, et d'ailleurs, nombreux sont ceux qui nous ont demandé : à quand le prochain ?

L'expérience est donc largement positive et l'engagement est donc pris pour 1998.

LES PROCHAINS NUMÉROS

Le groupe de travail toujours aussi motivé a planifié la sortie du n° 2 vers Avril 1998.

Nous pourrions alors faire le point sur l'avancement des projets en cours, vous présenter les grands axes du budget 1998, et bien d'autres rubriques.

Dans cette idée, nous voudrions ouvrir les colonnes de Neuv'echos à toutes les personnes sensibilisées à la communication dans notre commune. Elles pourraient ainsi orienter l'équipe sur les sujets à développer et sur la manière de les présenter. Alors, n'hésitez pas !

Quentin DEAL



Bâtiment, Génie Civil
Travaux Publics

B.P. 619 - AMPHION - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 70 04 61 - Fax 04 50 70 84 55



Hôtel et Chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets

NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
(ouvert de début Février à fin Novembre)

PERMIS DE CONSTRUIRE

(du 1^{er} décembre 1996 au 30 novembre 1997)

Nom des constructeurs	Genre de construction	Lieu de construction
BARON Thierry	Transformation d'un bâtiment agricole en habitation principale	Verlagny est
BAZE Pascal	Maison individuelle résidence principale	La Châtaigneraie
BEGNI Philippe	Maison individuelle résidence principale	Les Confertes
BOECHE Marc	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet est
BORZACHIELLO Michel	Maison individuelle résidence principale	Les Confertes
CANIAUX Patrice	Maison individuelle résidence principale	Les Confertes
CETTOUR Albert	Agrandissement d'une maison individuelle	L'Abbaye
CORNELISSEN Mariolein	Maison individuelle résidence principale	Bois de Maraîche
DECOSTER Jean-Marie	Maison individuelle résidence principale	Les Confertes
DUCH Eric	Auvent	Mornand Sud
GABET Philippe	Garage	Mornand Nord
GRANJUX Jacques	Maison individuelle résidence principale	L'Epineux
HARDUIN Muriel	Maison individuelle résidence principale	Les Confertes
LACROIX Marcel	Chalet	Ch. des Peupliers
LAEDERBACH Jean-Christophe	Maison individuelle résidence principale	Chez Pélissier
MAIRIE D'EVIAN	Rénovation gare du funiculaire	La Verniaz
MARCHAL Agnès	Aménagement d'un bâtiment existant	Chez Pélissier
MEDORI Jean-François	Maison individuelle résidence principale	Aux Vernes
MICHAUX Pascal	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
MJC	Agrandissement d'un bâtiment	Chez Rebet
PERRIN Yannick	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
PETIT Daniel	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
QUARIN Serge	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
TOUANEN Johann	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
WILMART Paul	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet
ZOCOLA Christine	Maison individuelle résidence principale	Chez Rebet

Bernard V.I.



RENAULT

CHENAL FLEURS



HORTICULTEUR

Toutes confections florales

LIVRAISONS A DOMICILE

Le Rond-Point
NEUVECELLE - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 13 73



Maison de la Presse

S.A. Fournier - Diffusion Presse

Librairie-Papeterie
Photocopie minute

55-57, rue Nationale - EVIAN - Tél. 04 50 75 04 36

Tout pour la future maman
et l'enfant dès la naissance

pimprenelle

magasin conseil



Le Majestic - 1, avenue Jean-Léger
74500 EVIAN - Tél. 04 50 75 54 79



- RÉSEAUX HAUTE et BASSE TENSION
- POSTES DE TRANSFORMATION
- INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
- ECLAIRAGE PUBLIC
- STATIONS DE POMPAGE

Siège social :
19, rue Panhard - B.P. 307
01503 AMBÉRIEU EN BUGEY
Tél. 04 74 38 72 72
Fax 04 74 34 59 22

Centre de Travaux :
Le Stratège - ZAE des Chamoux
74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 69 19 23
Fax 04 50 52 28 66

SAGRADRANSE S.A.



Sables et Graviers
Gravillons et Enrochement
Dragage et Travaux Lacustres

Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88
B.P. 604
1040 route de la Dranse - 74500 AMPHION

Qui reconnaissez-vous ?



Nos joies...

Nous adressons toutes nos félicitations à :

- Monsieur et Madame Etienne Chapuis pour le mariage de leur fils Florian avec Mademoiselle Stéphanie Blanchard, célébré en Mairie de Neuvecelle le 25 janvier 1997,
- Monsieur et Madame Daniel Heiligenstein pour la naissance de leur fils Axel, né le 6 mars 1997 à Thonon-Les-Bains,
- Mademoiselle Elisabeth Buttay pour son mariage célébré en Mairie de Neuvecelle le 5 juillet 1997 avec Monsieur Stéphane Cettour Cavé,
- Madame Françoise Buisson pour le mariage de sa fille Florence avec Monsieur Franck Flourac, célébré en Mairie de Neuvecelle le 30 août 1997,
- Monsieur Dominique Roch pour le mariage de sa sœur Patricia avec Monsieur Stéphane Roch, célébré en Mairie de Neuvecelle le 6 septembre 1997,
- Monsieur et Madame Michel Morin pour le mariage de leur fille Anne-Cécile avec Monsieur Arnaud Violland, célébré en Mairie de Neuvecelle le 13 septembre 1997.

Nos peines...

Nous formulons nos sincères condoléances à :

- Madame Marcelle Fabrello, éprouvée par le décès de sa mère, Madame Nathalie Boué, le 7 août 1997.
- Monsieur et Madame Guy Essevaz-Roulet, éprouvés par le décès de la mère de Guy, Madame Albertine Essevaz-Roulet, le 8 décembre 1997.

Nos vœux...

Nous présentons à Monsieur Antoine Lazareth nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Distinction...

Le samedi 11 octobre 1997, Messieurs Louis Duret, Charles Pernet, Antoine Lazareth et Serge Forel se voyaient remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour 20 années de mandat électif communal. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour une reconnaissance méritée de leurs actions en faveur de la Commune.

PLASTIQUES ET TISSAGES DE LUNERAY

PTL

Extrusion,
impression,
façonnage
sacs polyéthylène
(poubelles,
sacs moyenne et
grande contenance,
industriel et pour
collectivités)

alfapak
collectivités

Avenue des Canadiens - BP 3
76860 OUVILLE-LA-RIVIÈRE
Tél. 02 35 04 66 60 - Téléc : Plastlu 180679
Télécopie 02 35 04 66 70

HOTEL - RESTAURANT

PANORAMA

GRANDE-RIVE
NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 14 50
Fax 04 50 75 59 12

Ouverture
fin avril
début octobre

Salle pour banquets et réceptions

Le Service Immédiat

QUIBLIER PNEUS

PNEUMATIQUES - ÉQUILIBRAGE
GÉOMÉTRIE - FREINAGE
VIDANGE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR - ACCESSOIRES...

3, avenue de la Dranse
74200 THONON
Tél. 04 50 71 38 72 - Fax 04 50 71 94 01

SUPERMARCHÉ

Codec

RUE DE LA TOUVIÈRE
74500 EVIAN

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

MAIRIE DE NEUVECELLE

SERVICES ADMINISTRATIFS :

42, avenue de Verlagny
Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65.

- Horaires d'ouverture du Secrétariat : Il est ouvert au public du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures. Le vendredi de 7 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 16 heures.
- Permanence des élus le samedi matin de 8 h. 30 à 12 heures.

SERVICES TECHNIQUES :

496, avenue de Maxilly - Tél. 04 50 75 33 40.

GROUPE SCOLAIRE ROBERT-MAGNIN

Chemin de Chez Duret

Ecole primaire : Tél. 04 50 75 17 91.

Ecole Maternelle : Tél. 04 50 75 16 01.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Il est rappelé que le Maire ne reçoit que sur rendez-vous (prière de téléphoner préalablement). Les Adjointes assurent les permanences suivantes (de 10 heures à 12 heures) :

- Monsieur Charles PERNET :

Le premier samedi de chaque mois pour les affaires concernant les finances communales et l'information.

- Monsieur Etienne CHAPUIS :

Le deuxième samedi de chaque mois pour les affaires concernant la voirie, l'eau, l'assainissement et l'éclairage public.

- Monsieur Dominique ROCH :

Le troisième samedi de chaque mois pour les affaires concernant l'urbanisme, les permis de construire, le Plan d'Occupation des Sols, l'aménagement et l'environnement.

- Madame Claudine DELERCE :

Le quatrième samedi de chaque mois pour les affaires scolaires, la vie associative, la jeunesse et les sports.

PRINCIPALES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

Où s'adresser : à la Mairie du lieu de domicile

- Pièces à fournir :
- 2 justificatifs de domicile (quittances EDF, loyer...),
 - 2 photos d'identité sur fond clair et neutre,
 - 1 timbre fiscal à 160 francs à compter du 11-01-98,
 - Un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille de ses parents,

Délai d'obtention : environ deux semaines.

Durée de validité : 10 ans.

PASSEPORT

Où s'adresser : à la Mairie du lieu de domicile.

- Pièces à fournir :
- 1 justificatif de domicile (quittances EDF, loyer...),
 - 2 photos d'identité sur fond clair et neutre,
 - 1 timbre fiscal à 400 francs à compter du 11-01-98,

S'il s'agit d'une première demande, joindre obligatoirement un extrait d'acte de naissance sauf si vous possédez une carte nationale d'identité en cours de validité établie par la Sous-Préfecture de THONON-LES-BAINS.

Délai d'obtention : environ une semaine.

Durée de validité : 5 ans

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS

Les extraits d'acte sont délivrés gratuitement par la Mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

FICHES D'ÉTAT-CIVIL

Les fiches d'état-civil sont délivrées par toutes les mairies sur présentation du livret de famille ou de la carte nationale d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 1997 et les inscriptions effectives seront réalisées au 1^{er} mars 1998.

CONDITIONS A REMPLIR POUR AVOIR LA QUALITÉ D'ELECTEUR :

- Etre de nationalité française,
- Etre âgé de 18 ans au moins à la date de clôture de la liste électorale c'est à dire au dernier jour de février,
- Jouir des droits civils et politiques (ne pas être frappé d'incapacité électorale).

CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ELECTORALE :

Sont inscrites, sur leur demande, les personnes ayant la qualité d'électeur et qui remplissent l'une des trois conditions suivantes :

En règle générale, il faut :

- Etre domicilié dans la Commune de vote, ou
- Résider de façon réelle et continue depuis six mois au moins dans la Commune à la date de clôture de la liste électorale, c'est-à-dire au dernier jour de février,

ou Posséder la qualité de contribuable dans la Commune pour la cinquième fois sans interruption. Tout électeur ou toute électrice peut, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint si celui-ci est inscrit à titre de contribuable.

Par contre, les enfants ne peuvent se prévaloir de la qualité de contribuables de leurs parents pour demander leur inscription sur la liste électorale de la Commune.

En dehors des périodes de révision, des modifications peuvent être apportées à la liste électorale. L'énumération des adjonctions ou radiations figure dans l'article L.30 du Code Electoral (pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Secrétariat de la Mairie).

Des modifications sont projetées mais aucune décision n'a pour l'instant été prise.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes de la commune doivent se faire recenser au cours du 1^{er} mois du trimestre civil qui suit leur 17^e anniversaire.

TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

La Commune de Neuvécelle rappelle que la construction de clôtures, d'abris de jardin, ou de travaux de modification d'une habitation, sont assujettis à la délivrance, par la Mairie, d'une autorisation préalable.

Les personnes désireuses d'effectuer ces travaux sont priées de remplir, auprès de la Mairie, une déclaration de travaux exemptés de permis de construire ou de déclaration de clôture.

URGENCES

RAPPEL DES NUMÉROS UTILES

15 - SAMU

17 - POLICE

18 - POMPIERS

Les services d'incendie et de secours sont depuis le 1^{er} janvier 1994 gérés au sein d'un syndicat intercommunal dénommé Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Canton d'Evian - le SIDISCE.

A) Les missions des sapeurs-pompiers sont :

- La lutte contre l'incendie, dans tous les cas : feux urbains, feux industriels, feux de forêts,...
- Le secours aux personnes en cas de nécessité d'un prompt secours : accident de circulation, malaises ou accidents sur la voie publique, ainsi que tous malaises ou accidents dans d'autres lieux lorsqu'il y a atteinte aux fonctions vitales, noyades, asphyxies,...
- de la protection des personnes, des biens et de l'environnement, en cas d'atteinte ou de menaces graves à leur intégrité : sauvetage ou mise en sécurité ; lutte contre les pollutions accidentelles.

B) Les opérations ne relevant pas des missions des sapeurs-pompiers :

- la destruction des nids de guêpes en l'absence de risque : l'intervention doit être confiée à une entreprise compétente ;
- le débouchage d'égoût sauf en cas d'inondation ou de danger
- le dégagement des véhicules ne gênant pas la circulation routière
- l'ouverture des portes en l'absence de personnes en danger ou de risques potentiels (odeurs suspectes, fuites de gaz ou d'eau, etc.).

Afin de mieux maîtriser les missions et les coûts inhérents au fonctionnement d'un service d'incendie et de secours, le Comité Syndical a décidé de fixer à 500 F le tarif de l'intervention qui sera recouvré auprès des personnes lorsque celles-ci feront appel aux sapeurs-pompiers pour des

interventions ne mettant pas en cause ni la vie des usagers, ni leurs biens et lorsque ces interventions sont susceptibles de faire concurrence aux entreprises privées locales qui assureraient le même genre de service.

SOCIAL - SANTÉ

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle MEDORI, Assistante Sociale, effectue une permanence en Mairie le 2^e vendredi de chaque mois de 9 heures à 11 heures. En dehors de cette permanence, vous pouvez la contacter au 04 50 26 05 12.

A.D.M.R.

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Neuvécelle est à votre disposition en cas de difficultés. Des aides ménagères peuvent intervenir chez les personnes âgées, handicapées ou malades pour l'aide aux gestes de la vie quotidienne, l'accomplissement des travaux ménagers, l'achat de denrées alimentaires et de fournitures ménagères, la préparation des repas...

La participation financière est calculée en fonction des ressources des bénéficiaires et fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès des caisses de retraite.

Tout dossier doit comprendre :

- un certificat médical prescrivant une aide ménagère,
- un justificatif des ressources (trois derniers mois),
- le dernier avis d'imposition.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec le Secrétariat de la Mairie.

ETRENNES AUX MILITAIRES

Les parents qui ont des enfants effectuant actuellement leur service national sont priés de bien vouloir communiquer leur adresse en Mairie avant le 31 décembre en vue de leur faire parvenir leurs étrennes.

PERMANENCE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Il est rappelé que la Mutualité Sociale Agricole assure une permanence en mairie les premiers jeudis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures (sauf le jeudi 3 septembre).

UN CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'EVIAN

Un conciliateur est au service des habitants des 15 Communes du Canton.

M. Michel BERTRAND, retraité de la Fonction Publique, nommé par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel a pour mission de rapprocher les points de vue de personnes dont la démarche dénote une volonté de conciliation. En revanche, il lui est interdit de donner des conseils juridiques.

VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE...

Le conciliateur reçoit uniquement sur rendez-vous pris par correspondance adressée à :
M. le Conciliateur - 29 rue Nationale - 74500 EVIAN.
C'est à cette adresse (ancienne Mairie d'EVIAN) qu'il recevra les intéressés.
Une note d'information sur l'action du conciliateur est à votre disposition en Mairie.

SANTÉ : LES ADRESSES UTILES A NEUVECELLE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

- Dr CORNET Elisabeth,
1178, avenue d'Evian - Tél. 04 50 75 42 24
- Dr MARTIN Gilles, Résidence Le Milly,
avenue de Milly - Tél. 04 50 74 62 92

PHARMACIE DE MILLY :

- Pharmacien : M. OLLEON Jean-Christophe,
avenue de Milly - Tél. 04 50 70 70 73.

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE :

- M. GARCIA Pierre,
1178, avenue d'Evian - Tél. 04 50 74 62 40

INFIRMIÈRE:

- Mme Jacqueline JACQUEMIN,
1062, avenue de Milly - Tél. 04 50 75 38 75

ASSOCIATIONS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Toute demande de subvention doit obligatoirement être formulée par écrit et accompagnée d'un bilan justificatif détaillé. Le bilan financier est obligatoire conformément à l'article L 221.8 du Code des Communes.

Ces deux documents seront déposés en Mairie pour fin janvier 1998 au plus tard, afin d'être examinés lors de l'élaboration du budget primitif.

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION OMNISPORTS SECTION HANDBALL :
M. Daniel GAVET, président, tél. 04 50 75 48 79

ASSOCIATION OMNISPORTS SECTION GYM NOUVELLE FORME : Mme Annie SIMON, présidente, tél. 04 50 75 27 56.

ASSOCIATION OMNISPORTS SECTION ESPACE DANSE : Mme Nicole HYVERT, présidente, tél. 04 50 74 94 76.

LE CLUB DE L'AMITIÉ : Mme Clémence TEISSEIRE, présidente, tél. 04 50 75 24 68.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LOU NOVÉ CHATNI : Mme Shirin VERNAY, présidente, tél. 04 50 74 94 76.

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE : Mme Muriel HARDUIN, présidente, tél. 04 50 75 60 17.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES : M. Michel REBET, président, tél. 04 50 75 34 08

ASSOCIATION DES TROMPES DE CHASSE : M. Noël ROCH, président, tél. 04 50 75 04 99

ASSOCIATION DES TROMPETTES DE NEUVECELLE : M. Daniel CHESSEL, président, tél. 04 50 75 08 59

ASSOCIATION PAROISSIALE «LA NEUVECELLOISE» :

Mme Erika PARRY, présidente,
tél. 04 50 75 02 76.

ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE DE NEUVECELLE :

Mme DEAL Dominique, présidente,
tél. 04 50 75 45 84

ASSOCIATION ECOLE DU CHAT :

Mme GATEAU Jane, présidente, tél. 04 50 75 01 81.

ASSOCIATION L'ATELIER : M. PHILIPPE Bruno, président, tél. 04 50 75 44 15.

LA BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

- le mardi et le vendredi de 16 h. 30 à 17 h. 30.
- le samedi de 10 h. 30 à 12 heures.

DATES DES PRÉLÈVEMENTS DE SANG POUR L'ANNÉE 1998

Lundi 12 janvier de 17 h 30 à 19 h 30

Lundi 20 avril de 18 h 00 à 20 h 00

Lund 20 juillet de 18 h 00 à 20 h 00

Lundi 19 octobre de 17 h 30 à 19 h 30,
Ecole maternelle de Milly, en camion.

Loto traditionnel : 15 février 1998.

IMPOTS ET TAXES

TAXE DE SÉJOUR

La commune de Neuvecelle a décidé d'instaurer et de percevoir la taxe de séjour conformément à l'article L233-31 du Code des Communes.

La taxe de séjour est établie sur les personnes séjournant dans les hôtels, les meublés, les terrains de camping et les gîtes. Le montant de la taxe due par chaque redevable est égal au tarif qui lui est applicable multiplié par le nombre de nuitées correspondant.

Les tarifs et une fiche d'informations complémentaires sont disponibles en mairie.

IMPOTS LOCAUX

Les taux d'imposition des impôts directs locaux pour 1997 ont été fixés ainsi :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 9,34%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 36,80%
- Taxe d'habitation 9,34%
- Taxe professionnelle 15,16%

PRIX DE L'EAU

Pour votre information, votre facture d'eau comprend :

- 1 - Le prix de l'eau relatif aux consommations du 1^{er} août 1996 au 31 juillet 1997 qui s'établit comme suit :

VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE...

Redevance Commune	4,15 F
Redevance assainissement	4,00 F
Redevance agence de bassin	1,78 F
Redevance État	0,14 F

Prix total du m³ 10,07 F

La redevance commune est encaissée par le service des eaux de la Commune alors que les autres redevances sont intégralement reversées.

2 - Le prix de location du compteur selon les tarifs suivants :

Diamètre 15 mm	50 F
Diamètre 20 mm	70 F
Diamètre 30 mm	90 F
Diamètre 40 mm	130 F
Diamètre 60 mm	930 F

3 - Un abonnement annuel de 150 francs par compteur

Le forfait minimum de consommation a été supprimé, la facturation est désormais calculée en fonction de la consommation réelle des abonnés à laquelle s'ajoute un abonnement annuel de 150 francs par compteur.

EVACUATION DES DÉCHETS

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les Services Municipaux effectuent régulièrement trois tournées au cours de la semaine : le lundi, mercredi et vendredi à partir de 7 heures 30. Les sacs doivent être déposés impérativement **le jour même de chaque ramassage et non la veille.**

En juillet et août une tournée supplémentaire est organisée le samedi matin dès 7 h 30.

Le ramassage des ordures ménagères se réalise au moyen de sacs polyéthylène remis gratuitement une fois l'an à chaque propriétaire ou locataire. Les sacs poubelle seront déposés dans des containers lorsque ceux-ci existent dans votre rue ou lotissement.

Les sacs ne doivent pas contenir de déchets tels que gazon, verre, plastique...

Le nombre de sacs a été établi en fonction des besoins normaux de chaque foyer. Nous vous conseillons donc de remplir les sacs correctement de telle sorte que le nombre de ceux qui vous ont été remis soit suffisant.

Dans le cas de nouveaux venus (constructions, locataires) ceux-ci devront acquérir eux-mêmes des sacs poubelle en polyéthylène disponibles en droguerie ou en grande surface en attendant la distribution de l'année suivante.

RAMASSAGE DE FERRAILLE

Le ramassage a lieu le deuxième jeudi des mois impairs, soit pour 1998 : jeudi 8 janvier, jeudi 12 mars, jeudi 14 mai, jeudi 9 juillet, jeudi 10 septembre, jeudi 12 novembre.

Les déchets tels que gazon, gravats, tailles de haies... ne font pas l'objet d'un ramassage. Ils doi-

vent être déposés à la déchetterie de Vongy (voir ci-après).

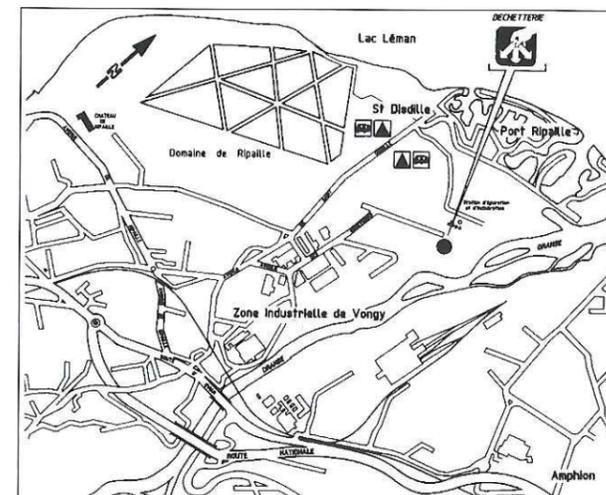
Ne seront pas ramassés également les objets d'un volume ou d'un poids trop importants, nécessitant un engin de levage pour la mise en camion.

DÉCHETTERIE

Les déchets encombrants (tailles et gazons, plastiques, papiers, cartons, piles, batteries, huiles usagées, gravats, bois, ferraille, verre...) peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie de Vongy.

Heures d'ouverture :

- HIVER : du 15 décembre au 15 mars
lundi au samedi : 8 h 00 - 17 h 00
dimanche : 9 h 00 - 12 h 30
- ÉTÉ : du 16 mars au 14 décembre
lundi au samedi : 8 h 00 - 19 h 00
dimanche : 8 h 00 - 12 h 30



RÉCUPÉRATION DU VERRE ET SEULEMENT DU VERRE !

Il est rappelé qu'il existe 7 containers pour la récupération du verre sur le territoire de la commune - Verlagny, Milly, La Verniaz, le Parc de l'Abbaye, 2 à Grande-Rive et le Rond-Point.

Pas de dépôt après 22 heures.

RECUPÉRATION DES BOUTEILLES PLASTIQUES

Vous pouvez déposer vos bouteilles en plastique dans un container prévu à cet effet Avenue d'Evian à Milly.

ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Il est rappelé que le lit d'un cours d'eau appartient aux propriétaires des deux rives et qu'en conséquence l'entretien leur incombe.

VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE...

ENTRETIEN DES TERRAINS ET DES HAIES

De nombreuses plaintes sont enregistrées en Mairie à propos de terrains laissés à l'abandon. Cette situation est particulièrement regrettable pour la Commune qui entend préserver un cadre de vie agréable pour ses habitants. Aussi, il est rappelé que les terrains et parcs d'agrément entourant les propriétés bâties doivent être régulièrement entretenus. En cas de non respect de ces dispositions il sera procédé à l'exécution d'office des travaux à la charge du propriétaire.

Dans le cadre des problèmes liés à la sécurité routière, il est rappelé que l'absence d'entretien des haies en limite du domaine public et des voies communales compromet gravement la sécurité des automobilistes (visibilité restreinte, panneaux de signalisation cachés par les feuillages) et des piétons.

DIVAGATION DES CHIENS

De nombreuses plaintes étant régulièrement déposées en Mairie, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur tout le territoire de la commune.

Ces animaux doivent être tenus en laisse par leurs propriétaires et ne pas polluer par leurs excréments, soit la voie publique, soit les propriétés traversées de quelque nature qu'elles soient.

Il est instamment demandé à tous les propriétaires de chiens de faire preuve de civisme en assumant personnellement les contraintes imposées par la possession d'un si sympathique compagnon.



Pour ce qui concerne les chats, s'adresser à Madame Jane Gateau, Présidente de l'Association "L'Ecole du Chat" (Tél. 04 50 75 01 81).

CHENILLES PROCESSIONNAIRES PIN ET CHÊNE

Propriétaires de jardins ou de bois, si vous avez de gros nids blancs dans vos pins l'hiver, vous êtes en présence de chenilles processionnaires du pin, et, si vos chênes ont eu des nids noirs au printemps, ce sont des chenilles processionnaires du chêne.

Ces chenilles dévorent les aiguilles des pins, les feuilles des chênes et portent sur elles des poils très urticants pour les animaux et les hommes.

C'est pour cela qu'il faut envisager une lutte, qui ne sera efficace que si tous les arbres sont traités.

Si vos arbres sont petits, coupez les nids (munissez-vous de gants), et brûlez-les. Si vos arbres sont grands et hors d'atteinte, il faudra les traiter soit par pulvérisation avec une entreprise spécialisée (Paysagiste...) soit par voie aérienne (hélicoptère) à condition qu'il y ait un bouquet d'arbres conséquent (produit bactériologique inoffensif pour les hommes et les animaux, abeilles comprises).

Dans ce dernier cas, inscrivez-vous à la Mairie avant le **28 février 1998** pour le traitement aérien des chênes (effectué fin avril - début mai), et avant le **30 juin 1998** pour celui des pins (effectué mi-septembre), pour profiter de l'opération collective envisagée par le **SIVOM de la Rive Française du Léman**.

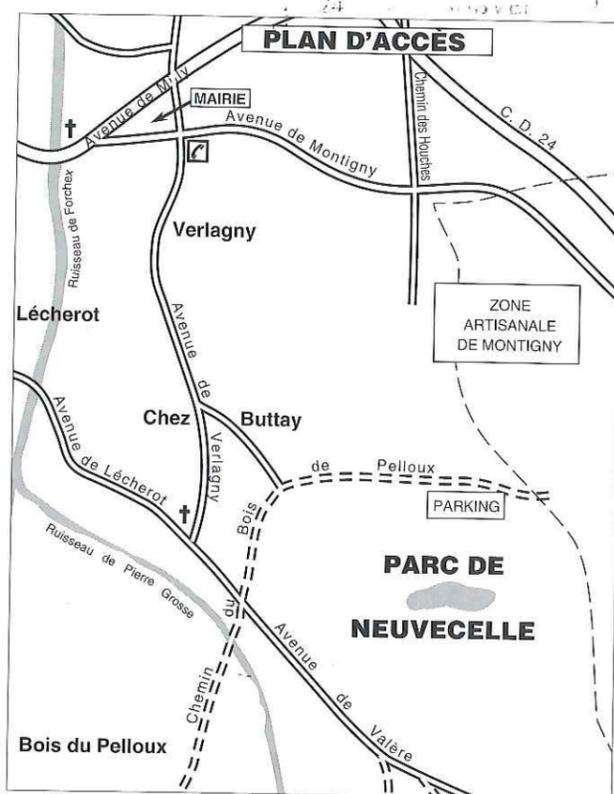
DIVERS

PARC DE NEUVECELLE

Le parc de Neuvecelle est un site que la Commune de Neuvecelle a choisi pour devenir un lieu privilégié de découverte de la nature telle qu'elle existe.

Etendu sur une superficie d'environ 5 hectares, le parc a fait l'objet d'un aménagement sur trois années. Recensé comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, il figure dans l'inventaire des parcs et jardins du Ministère de l'Environnement.

Le parc fait partie des actions de développement touristique du Pays du Léman. A ce titre, sa création a été financièrement soutenue par le Conseil Régional Rhône-Alpes.



VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE... VIE PRATIQUE...

VISITE DE LA CHAPELLE DE MARAICHE

Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport avec M. Antoine LAZARETH, Conseiller Municipal, téléphone 04 50 75 27 21.

Comme chaque année la Chapelle de Maraïche est ouverte au public dans le cadre des journées du patrimoine. A l'occasion de ces journées un concert a été donné cette année par un petit ensemble de l'harmonie municipale de Thonon. Les mélodies qui emplirent la Chapelle ont charmé les participants renforçant ainsi l'image d'un lieu privilégié.

Les prochaines journées portes ouvertes auront lieu au mois de septembre 1998.

USAGE DE MATÉRIEL BRUYANT

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipi-

pal du 12 juillet 1995, il est interdit d'utiliser des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), sur le territoire de la Commune de Neuvecelle :

- les jours ouvrables avant 7 heures et après 20 heures,
- les samedis avant 7 heures, de 13 heures à 15 heures et après 20 heures,
- les dimanches et jours fériés (sauf les lundis de Pâques et de Pentecôte).

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le dimanche 25 janvier 1998 au Restaurant de l'X.

AFFICHAGE MUNICIPAL

Les principales informations municipales font l'objet d'une insertion dans la presse locale (Dauphiné Libéré et Messenger de la Haute-Savoie) mais sont également affichées à des emplacements prévus à cet effet. 12 panneaux sont à votre disposition et sont implantés aux lieux suivants :

- Chez Granjux (avenue de Maxilly),
- Carrefour avenue de Maxilly - rue du Parc de l'Abbaye,
- Grande-Rive (près de l'abri bus),
- Le Rond-Point,
- Place de l'Eglise,
- Avenue de Maraïche,
- Carrefour de Milly (à côté de l'arrêt bus),
- Village de Lécherot,
- Impasse du Flon,
- Chemin des Houches,
- Place de la Mairie.

Serrurerie - Ferronnerie

AUTOMATISATION PORTAILS, PORTES DE GARAGE
BLINDAGE DE PORTES
SERRURES MULTIPOINTS
METALLERIE - INOX - ALU

Etablissements RICHARD VESIN

Le Curtenay
Tél. 04 50 75 41 25

Les Vernes
Tél. 04 50 75 43 80

74500 MAXILLY SUR LÉMAN

Françoise BUISSON

TOP PROP'R

04 50 75 55 22
ou 04 50 75 64 36
Fax 04 50 75 62 85

**NETTOYAGE
ENTRETIEN
DÉSINFECTION**

Immeubles
Appartements
Villas - Bureaux
Fin de chantiers
Traitement de tous sols

1214, avenue d'Evian
74500 NEUVECELLE
EVIAN-LES-BAINS

CASINO ROYAL

La Joque Royale

La grande cuisine française
dans une ambiance feutrée
propice aux émotions gustatives

Dîner

Réservation au 04 50 26 87 10

INDEX DES PRINCIPAUX ARTICLES PARUS DANS LES BULLETINS 1 À 19 PAR MOTS CLÉS

Mot clé	Article	Bulletin
abbaye	L'abbaye de Maraiche	1987
activité	Neuvecelle et ses activités	1979
	Neuvecelle et ses activités	1980
	Neuvecelle et ses activités	1981
	Neuvecelle et ses activités :	
	à la recherche d'un équilibre nouveau	1982
	Neuvecelle et ses activités, vacances musicales	1983
aide	L'aide communale à la construction	1982
aménagement	Aménagement de Milly	1992
	Concours d'idées pour l'aménagement d'un nouveau centre	1986
	L'aménagement du secteur de Milly	1994
	Le terrain de Valère (Tholstrup)	1992
	Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement	1990
ancêtre	Grâce à votre nom de famille, retrouvez vos ancêtres	1990
animation	Animation à la chapelle de Maraiche	1992
argent	Impôts locaux - A quoi sert votre argent ?	1981
association	Faisons plus ample connaissance avec l'Association des Donneurs de Sang	1982
aventure	Partez à l'aventure avec le poney-club cavalcade de Neuvecelle	1982
BENED Adrien	Note ami Adrien BENED	1986
bibliothèque	La bibliothèque	1987
bicentenaire	Bicentenaire de la Révolution en Gavot et à Neuvecelle	1993
Bons-en-Chablais	Bons pour Neuvecelle, la traversée de Bons : un exemple pour Milly	1996
budget cantonale	La commune : son budget, ses comptes	1981
centre	1982 - Les cantonales	1982
	Concours d'idées pour l'aménagement d'un nouveau centre	
centre rénal	Le centre rénal de l'Ermitage	1986
Chablais	Chablais 1591	1982
Champéry	Un dimanche à Champéry	1991
chat	Arrêté concernant la divagation des chiens et des chats	1987
châtaignier	Nos châtaigniers	1981
chemin	Le chemin de Maraiche	1992
	Le chemin du curé	1991
	Le chemin du Flon	1990
chemin de fer	Carte Evian - St Gingolph	1991
	dans la contexture ferroviaire internationale	1988
	Fêtes du Rhône et liaisons ferroviaires chablaisiennes franco-suisse	1985
	L'autorail Bouveret/Thonon s'est arrêté à Neuvecelle	1981
	La ligne ferroviaire Evian - St Maurice et le désenclavement de la région lémanique	1986
	Le désenclavement ferroviaire du Chablais via St Gingolph : rêve ou possibilité ?	1983
	Ligne ferroviaire : cheminement d'une réhabilitation	1991
	Voie ferrée Evian - Le Bouveret ...	
	15 ans de tourisme ferroviaire lémanique	1995
chien	Arrêté concernant la divagation des chiens et des chats	1981
chiffre	Neuvecelle en chiffres	1992
	et dans la mouvance du temps	1980
chômeur	Le droit des chômeurs	1988
chorale	La chorale à Neuvecelle	1988
ciel	Notre commune vue du ciel	1993
circulation	POS - Circulation - Sécurité	1992
citoyen	Citoyens du monde	1991
classe	Deux classes sont allées en séjour de mer	1979
client	Psychologie du Client	1989
cœur	La santé au rythme du cœur	1992
COLLOUD Bernard	A notre ami Bernard COLLOUD	1982
combattant	Anciens combattants de Neuvecelle	1989
commission	Liste des commissions municipales	1990
	Parmi d'autres commissions : le social, le scolaire, les sports	1989
	Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement	1990
communication	Voies de communications	1992
	entre la Haute-Savoie et le Valais	1981
compte	La commune : son budget, ses comptes	1981
concours	Concours d'idées	1986
	pour l'aménagement d'un nouveau centre	1988
conseil	Le conseil du Léman	1988
conseil municipal	Le conseil municipal	1990
conseil régional	Le conseil régional	1985

Mot clé	Article	Bulletin
conseiller municipal	Conseillère municipale : pourquoi ?	1979
	Une conseillère municipale à Paris	1981
construction	A propos de la construction des trottoirs de Grande-Rive	1979
	L'aide communale à la construction	1982
	Le bal des containers	1996
container	La coopération intercommunale	1983
coopération	Usages, coutumes et festivités de Neuvecelle du 19 ^e siècle à nos jours	1996
coutume	Connaissez-vous la recette des crozets savoyards	1996
	Le chemin du Curé	1990
crozet	La décentralisation	1983
curé	Les déchets ménagers	1993
décentralisation	Démocratie et participation	1979
déchet	La démographie	1979
démocratie	La Ligne ferroviaire Evian - St Maurice	
démographie	et le désenclavement de la région lémanique	1986
désenclavement	Le désenclavement ferroviaire du Chablais via St Gingolph : rêve ou possibilité ?	1983
donneur de sang	Faisons plus ample connaissance avec l'Association des donneurs de sang	1982
eau	Eaux pluviales - Egoûts - Séparatifs	1979
	L'eau à Neuvecelle	1981
	L'eau de la source ... à la source	1996
école	Inauguration du groupe scolaire 'Robert Magnin'	1990
	La nouvelle école maternelle	1987
	La vie scolaire neuvecelloise	1989
	Le nouveau groupe scolaire :	
	un an après son ouverture	1982
	Le nouveau groupe scolaire communal	1980
	Les écoles de Neuvecelle	1979
	Parmi d'autres commissions :	
	le social, le scolaire, les sports	1989
	Quoi de neuf au groupe scolaire 'Robert Magnin'	1991
église	Notre église	1993
égout	Eaux pluviales - Egoûts - Séparatifs	1979
élection	1981 : les Présidentielles	1981
	1982 : Les cantonales	1982
	1983 : les municipales	1983
	1986 année électorale :	
	élections législatives et régionales	1986
	1988 : ses échéances, ses enjeux	1988
	1995 : Elections sur fond de fracture	
	ou facture sociale	1996
	Démocratie et participation	1979
	Elections au Parlement Européen	1984
	La vérité et le verdict ... au fond de l'urne	1994
	Les élections en 1986	1987
	Neuvecelle dans la mouvance de la politique	1993
	Un président, un maire,	
	pour entrer dans le troisième millénaire	1995
	Pourquoi vacciner nos enfants	1986
enfant	Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement	1990
environnement	La saga de l'Ermitage	1990
Ermitage	La saga de l'Ermitage	1991
	Le centre rénal de l'Ermitage	1982
européenne	Elections au parlement européen	1984
évolution	L'évolution des infrastructures de la commune durant ces dernières années	1995
	Neuvecelle en chiffres	
	et dans la mouvance du temps	1992
	Fêtes du Rhône et liaisons ferroviaires chablaisiennes franco-suisse	1985
	La fête des Roses 1982	1983
	Neuvecelle à la fête intercommunale de Maxilly	1981
	Neuvecelle a participé à la Fête des Roses	1981
	Usages coutumes et festivités de Neuvecelle du 19 ^e siècle à nos jours	1996
	Réflexion sur la gestion financière de la commune	1992
	Fiscalité	1990
	Orchidées sauvages	1985
	Le chemin du Flon	1991
	Vue insolite d'un quartier -	
	A propos d'une fontaine	1985
	Fêtes du Rhône et liaisons ferroviaires chablaisiennes franco-suisse	1985
	Libres propos d'une travailleuse neuvecelloise à Genève	1984
	Le funiculaire Evian - Neuvecelle	1991
	Le Gallia	1991
	Avec le rallye chamois du pays de Gavot	1979
	La réorganisation du service de la Gendarmerie	

Mot clé	Article	Bulletin
gestion	en Haute-Savoie	1995
	La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants	1984
	Réflexion sur la gestion financière de la commune	1992
Grande-Rive	A propos de la construction des trottoirs à Grande-Rive	1979
	Promenades neuvecelloises : Grande-Rive	1984
Grange au Lac	La Grange au Lac	1994
habitant	La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants	1984
	De l'origine des hameaux de Neuvecelle	1985
hameau	Mieux connaître la société hippique	1982
hippique	1789 - 1989 : Faisons le point	1989
histoire	Chablais 1591	1991
	Maires de la commune de Neuvecelle de 1861 à 1980	1980
	Neuvecelle : son patrimoine historique	1980
	Notre histoire : 1818 - 1839	1990
	Une page d'histoire locale	1979
	Usages, coutumes et festivités de Neuvecelle du 19 ^e siècle à nos jours	1996
hôpital	Nos hôpitaux se restructurent	1996
l'audrey	Lettre ouverte à l'ami l'audrey	1995
image	Images de chez nous	1987
impôt	Fiscalité	1990
	Impôts locaux - A quoi sert votre argent ?	1981
infrastructure	L'évolution des infrastructures de la commune durant ces dernières années	1995
	Les inondations de Janvier 1979	1980
inondation	Neuvecelle à la fête intercommunale de Maxilly	1981
intercommunal	Création d'une zone d'activités intercommunale	1980
intercommunalité	La coopération intercommunale	1983
international	Carte Evian - Saint-Gingolph dans la contexture ferroviaire internationale	1988
investissement	Investissements - travaux 92	1993
	Investissements : réalisations 1993	
	et projets 1994	1994
	Les réalisations de 1995	1996
	Programme de travaux et d'investissements 1991	1992
	Les jardins du paradis	1985
	L'ou Nové Chatni	1990
	LACROIX Jacques	1987
législative	1986 année électorale :	
	élections législatives et régionales	1986
	Le Conseil du Léman	1988
	Le lac Léman	1993
	Les poissons du Léman et leur pêche	1987
	Mieux connaître notre Léman	1986
	JohnJohn Littleton à Neuvecelle	1987
	De Panevezys à Neuvecelle	1994
	Maires de la commune de Neuvecelle de 1861 à 1980	1980
	Rénovation des locaux de la Mairie	1988
	De la mappe sarde au POS de Neuvecelle	1985
	Animation à la Chapelle de Maraiche	1992
	L'abbaye de Maraiche	1987
	Le chemin de Maraiche	1991
	Redécouvrons la Chapelle de Maraiche	1988
	Le matériel communal	1980
	Neuvecelle à la fête intercommunale de Maxilly	1981
	Aménagement de Milly	1992
	Bons pour Neuvecelle, la traversée de Bons :	
	un exemple pour Milly	1996
	L'aménagement du secteur de Milly	1994
	Citoyens du Monde	1991
	Gracieuse Mouette	1988
	Le conseil municipal	1990
	1983 : les municipales	1983
	1995 : Elections sur fond de fracture	
	ou facture sociale	1996
	Un président, un maire,	
	pour entrer dans le troisième millénaire	1995
	Neuvecelle et ses activités, vacances musicales	1983
musique	Grâce à votre nom de famille,	
nom de famille	retrouvez vos ancêtres	1990
	La numérotation	1994
	Le Roc du Château d'Oche	1984
	Orchidées sauvages	1985
	De l'origine des hameaux de Neuvecelle	1985
	Panevezys à Neuvecelle	1994
	Les jardins du paradis	1985
	Neuvecelle : son patrimoine historique	1980
	Les poissons du Léman et leur pêche	1987
	Les pêcheurs	1992
	Lettre d'un pêcheur prisonnier à sa fiancée	1993
	Le personnel communal	1990
personnel	Notre ami René PERTUISET	1989
PERTUISET René	Plan de la commune	1979
plan		

Mot clé	Article	Bulletin
	Plan de la commune	1980
	Plan de la commune	1991
	Les poissons du Léman et leur pêche	1987
	Le poste de police mobile	1988
	Neuvecelle dans la mouvance de la politique	1993
	Station de pompage de la Verniaz	1991
	Partez à l'aventure avec le poney-club cavalcade de Neuvecelle	1982
population	Recensement général de la population	1983
	Mars 1982	
POS	A propos du Plan d'Occupation des Sols	1979
	De la mappe sarde au POS de Neuvecelle	1985
	Ou en est-on avec le plan d'occupation des sols	1980
	POS - Circulation - Sécurité	1992
	Révision du Plan d'occupation des sols	1991
	1981 : Les Présidentielles	1981
	1988 : ses échéances, ses enjeux	1988
	1995 : Elections sur fond de fracture	
	ou facture sociale	1996
	Un président, un maire,	
	pour entrer dans le troisième millénaire	1995
	Lettre d'un pêcheur prisonnier à sa fiancée	1993
	Des mots, des maux - problèmes actuels	1990
	Promenades neuvecelloises : Ausnières	1985
	Promenades neuvecelloises : Grande-Rive	1984
	Promenades neuvecelloises : Verlagny	1986
	Un dimanche à Champéry	1987
	Service des PTT à Neuvecelle	1984
PTT	Vue insolite d'un quartier	
quartier	A propos d'une fontaine	1985
	Avec le rallye chamois du pays de Gavot	1979
rallye	Recensement général de la population Mars 1982	1983
recensement	Connaissez-vous la recette des crozets savoyards ?	1996
recette	1986 année électorale : élections législatives et régionales	
régionale	1789 - 1989 : Faisons le point	1989
révolution	Bicentenaire de la Révolution en Gavot et à Neuvecelle	1993
	La fête des roses 1982	1983
rose	Neuvecelle a participé à la fête des roses	1981
Roumanie	Un voyage humanitaire en Roumanie	1993
route	La route à Neuvecelle	1988
rue	La numérotation	1994
saint-Didier	La saint-Didier	1991
saint-Petersbourg	De Neuvecelle à St Petersburg	1994
sang	Faisons plus ample connaissance avec l'Association des Donneurs de Sang	1982
santé	La santé au rythme du cœur	1992
	Notre santé et nous	1980
sécurité	Colloque sécurité routière en Haute-Savoie	1995
	POS - Circulation - Sécurité	1992
	Deux classes sont allées en séjour de mer	1979
séjour	La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants	1984
service	Service des PTT à Neuvecelle	1984
	Il était une fois ... Simonazzi	1983
Simonazzi	L'implantation de l'usine Simonazzi	1982
social	Parmi d'autres commissions : le social,	
	le scolaire, les sports	1989
	L'eau de la source à la source	1996
source	Souvenirs d'hier et d'autrefois	1983
souvenir	Parmi d'autres commissions : le social,	
sport	le scolaire, les sports	1989
	Les délégués aux différents syndicats	1990
syndicat	La taxe d'habitation	1987
taxe	Tholstrup	1992
Tholstrup	Le terrain de Valère (Tholstrup)	1992
tourisme	Voie ferrée Evian - Le Bouveret ...	
	15 ans de tourisme ferroviaire lémanique	1995
	Investissements - travaux 92	1993
	Investissements : réalisations 1993 et projets 1994	1994
	Les Réalisations de 1995	1996
	Programme de travaux et d'investissements 1991	1992
	Rénovation des locaux de la Mairie	1988
	A propos de la construction des trottoirs de Grande-Rive	1979
	Pourquoi vacciner nos enfants	1986
	Voies de communication entre la Haute-Savoie et le Valais	1992
	Le terrain de Valère (Tholstrup)	1992
	Promenades neuvecelloises : Verlagny	1986
	La Verniaz	1995
	Station de pompage de la Verniaz	1991
	La vie neuvecelloise	1986
	Voies de communication entre la Haute-Savoie et le Valais	1992
	De Neuvecelle à St Petersburg	1994
	De Panevezys à Neuvecelle	1994
	Un voyage humanitaire en Roumanie	1993
	Création d'une zone d'activités intercommunale	1980
voie		
voyage		
zone d'activité		

